

Rapport de la

DIXIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

Bucarest, Roumanie, 20-25 septembre 1976



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Etats Membres de la FAO dans la Région européenne (au 25 septembre 1976)

Albanie	Grèce	Pologne
Allemagne, Rép. féd. d'	Hongrie	Portugal
Autriche	Irlande	Roumanie
Belgique	Islande	Royaume-Uni
Bulgarie	Israël	Suède
Chypre	Italie	Suisse
Danemark	Luxembourg	Tchécoslovaquie
Espagne	Malte	Turquie
Finlande	Norvège	Yougoslavie
France	Pays-Bas	

Date et lieu des Conférences régionales de la FAO pour l'Europe

Première	—	Rome, Italie, 10-15 octobre 1949
Deuxième	—	Rome, Italie, 10-15 octobre 1960
Troisième	—	Rome, Italie, 8-13 octobre 1962
Quatrième	—	Salzbourg, Autriche, 26-31 octobre 1964
Cinquième	—	Séville, Espagne, 5-11 octobre 1964
Sixième	—	Saint Julian, Malte, 28-31 octobre 1968
Septième	—	Budapest, Hongrie, 21-25 septembre 1970
Huitième	—	Munich, République fédérale d'Allemagne, 18-23 septembre 1972
Neuvième	—	Lausanne, Suisse, 7-12 octobre 1974
Dixième	—	Bucarest, Roumanie, 20-25 septembre 1976

RAPPORT

de la

DIXIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE
(en coopération avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe)

Bucarest, Roumanie

20-25 septembre 1976

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome, 1976

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
INTRODUCTION	
Organisation de la Conférence	1 - 10
Cérémonie d'ouverture	11 - 13
Election du Président - Déclaration	14 - 17
Election des Vice-Présidents	18 - 22
Adoption de l'ordre du jour	23
Clôture de la Conférence	24 - 27
RESUME DES DEBATS	
Allocution du Directeur général	28 - 37
Déclaration du Secrétaire exécutif de la CEE (N.U.)	38 - 43
Observations sur la déclaration du Directeur général	44 - 47
POLITIQUES AGRICOLES DES PAYS EUROPEENS	
Développement agricole des pays européens en voie d'expansion économique et des régions d'Europe les plus défavorisées	48 - 60
Problèmes posés par la planification de l'utilisation des terres et demande future de ressources en terres en Europe	61 - 72
ACTIVITES PRESENTES ET FUTURES EN EUROPE	
Activités de la FAO - notamment mise en oeuvre des recommandations de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe	73 - 97
Activités du PAM	98 - 102
REPRESENTATION DE L'EUROPE AU SEIN DU CONSEIL DE LA FAO	103 - 109
REPRESENTATION DE L'EUROPE AU SEIN DU:	
Groupe consultatif de la production alimentaire et de l'investissement	110
Groupe consultatif de la recherche agricole internationale	111
CONVOCATION DES PROCHAINES CONFERENCES REGIONALES	112 - 115
ANNEXES	
A - ORDRE DU JOUR	
B - LISTE DES PARTICIPANTS	
C - LISTE DES DOCUMENTS	
D - DISCOURS DE BIENVENUE DE M. A. MICULESCU, PREMIER MINISTRE ADJOINT ET MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES DE LA REPUBLIQUE SOCIALISTE DE ROUMANIE	
E - ALLOCUTION D'OUVERTURE DE M. A. MICULESCU, PREMIER MINISTRE ADJOINT ET MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES DE LA REPUBLIQUE SOCIALISTE DE ROUMANIE	
F - DISCOURS D'OUVERTURE DE M. EDOUARD SAOUMA, DIRECTEUR GENERAL	
G - DECLARATION DE M. J. STANOVNIK, SECRETAIRE EXECUTIF DE LA COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE	
H - CONSIDERATIONS DE LA DELEGATION DE LA ROUMANIE CONCERNANT LA PLACE ET LE ROLE DE LA FAO DANS L'ELARGISSEMENT DE LA COOPERATION GENERALE EUROPEENNE DANS LE DOMAINE AGRO- ALIMENTAIRE	

INTRODUCTION

Organisation de la Conférence

1. La dixième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe (en coopération avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe) s'est tenue à Bucarest (Roumanie), à la Sala Palatului, du 20 au 25 septembre 1976, à l'aimable invitation du Gouvernement de la République socialiste de Roumanie.

2. Ont participé à la Conférence les délégations de 26 Etats Membres de la région européenne, comme suit:

Allemagne, Rép. féd. d'	Grèce	Portugal
Autriche	Hongrie	Roumanie
Belgique	Islande	Royaume-Uni
Bulgarie	Irlande	Suède
Chypre	Israël	Suisse
Danemark	Italie	Tchécoslovaquie
Espagne	Norvège	Turquie
Finlande	Pays-Bas	Yougoslavie
France	Pologne	

3. En outre, les Etats Membres suivants, appartenant à d'autres régions, ont envoyé des observateurs:

Canada
Etats-Unis d'Amérique

4. Ont également participé à titre d'observateurs les Etats Membres des Nations Unies ci-après, qui font partie de la CEE (N.U.) mais non de la FAO:

République démocratique allemande
URSS.

5. L'observateur permanent du Saint Siègè était aussi présent à la Conférence.

6. Outre les représentants de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, ont également assisté aux travaux des représentants des organisations et institutions des Nations Unies ci-après:

Centre d'information des Nations Unies
Conseil mondial de l'alimentation
Programme des Nations Unies pour le développement
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Programme alimentaire mondial
Organisation mondiale météorologique
Agence internationale de l'énergie atomique

7. Des représentants de la Communauté économique européenne étaient présents.

8. Des observateurs des organisations intergouvernementales suivantes ont participé à la Conférence:

Commission internationale des industries agricoles et alimentaires
Conseil d'assistance économique mutuelle
Organisation de coopération et de développement économiques

9. Les organisations non gouvernementales ci-après ont envoyé des observateurs à la Conférence:

Fédération européenne de zootechnie
Confédération européenne de l'agriculture
Fédération internationale des producteurs agricoles
Fédération internationale des associations d'apiculture
Union internationale des syndicats des travailleurs de l'agriculture, des
forêts et des plantations
Fédération syndicale mondiale

10. La liste des participants figure à l'Annexe B du rapport.

Cérémonie d'ouverture

11. Le Directeur général de la FAO, M. Edouard Saouma, ayant déclaré ouverte la dixième Conférence régionale pour l'Europe, a remercié le Gouvernement de la République Socialiste de Roumanie d'avoir invité la Conférence à se réunir à Bucarest; il a souhaité la bienvenue aux délégués et observateurs présents et prié M. Angelo Miculescu, Premier Ministre adjoint et Ministre de l'agriculture et des industries alimentaires, de prendre la parole.

12. Au nom du Gouvernement de la République socialiste de Roumanie, monsieur Miculescu a souhaité la bienvenue dans son pays à tous les participants. Il s'est déclaré convaincu que la présente Conférence régionale de la FAO parviendrait à définir de nouvelles modalités et possibilités de coopération entre les pays européens dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture et que ces initiatives s'inscriraient dans le cadre des efforts visant à l'instauration d'un nouvel ordre économique international. Le texte intégral de la déclaration de M. Miculescu est reproduit à l'Annexe D.

13. Le Directeur général a remercié M. Miculescu de son intéressante déclaration.

Election du Président - Déclaration

14. Sur proposition de la délégation de la Suisse, appuyée par la délégation de la Hongrie, la Conférence a élu à l'unanimité son Président en la personne de M. Angelo Miculescu, Premier Ministre adjoint et Ministre de l'agriculture et des industries alimentaires.

15. Monsieur Miculescu a remercié la Conférence de cette nomination et il s'est félicité que la dixième Conférence régionale pour l'Europe ait lieu en Roumanie. Il a rendu plus particulièrement hommage au Directeur général de la FAO et il a fait état de son initiative très encourageante concernant la création d'un Programme de coopération technique, qui aurait pour but de stimuler la production agricole dans les pays en voie de développement.

16. Il a fait valoir que la participation de l'Organisation aux efforts tendant à instaurer un nouvel ordre économique international, conformément à la résolution adoptée par la dernière Conférence de la FAO, constituerait un autre élément majeur des activités futures de la FAO, ainsi qu'un jalon pour les activités de la Conférence régionale.

17. Se référant aux activités de la FAO dans la région européenne, M. Miculescu a estimé que l'Organisation avait un rôle à jouer dans la mise en oeuvre des dispositions de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui a accordé une large place à l'agriculture. A ce propos, il a exprimé sa satisfaction pour l'étroite collaboration qui existe entre la FAO et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe. Il a souligné, en outre, que la FAO devrait accorder une plus grande attention aux problèmes spécifiques des pays européens en développement. Il a également rappelé l'importance des activités entreprises en Europe pour resserrer les liens entre les pays européens, ainsi que pour aider les pays en développement d'autres régions. Afin de rendre cette action encore plus efficace, on pourrait envisager - a-t-il suggéré - de renforcer le rôle tant de la Conférence régionale que du Bureau régional pour l'Europe; en conclusion, M. Miculescu a exprimé le souhait que la présente Conférence marquerait un tournant dans la participation de l'Organisation à la solution des problèmes agricoles européens. Le texte complet de la déclaration de M. Miculescu figure à l'Annexe E.

Election des Vice-Présidents

18. Sur proposition de la délégation de la Roumanie, appuyée par la délégation de l'Autriche, M. J.C. Piot, Directeur de la Division fédérale de l'agriculture (Suisse), a été élu à l'unanimité premier Vice-Président.

19. Sur proposition de la délégation de la Norvège, appuyée par la délégation de la Finlande, M. J.H.V. Davies, Sous-Secrétaire au Ministère de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation (Royaume-Uni), a été élu à l'unanimité deuxième Vice-Président.

20. Sur proposition de la délégation de la République fédérale d'Allemagne, appuyée par la délégation de la France, M. G. Tzitzicostas, Sous-Secrétaire au Ministère de l'Agriculture (Grèce), a été élu à l'unanimité troisième Vice-Président.

21. Sur proposition de la délégation de la Yougoslavie, appuyée par la délégation du Danemark, M. E. Mazurkiewicz, Premier Vice-Ministre de l'agriculture (Pologne), a été élu à l'unanimité quatrième Vice-Président.

22. Le Président et les quatre Vice-Présidents étant absents le dernier jour de la Conférence, il a été nécessaire de désigner un cinquième Vice-Président. Sur proposition de la délégation de l'Espagne, appuyée par les délégations de la Pologne et de l'Autriche, M. A.A.W. Landymore, Ministre chargé des affaires de la FAO, Représentant permanent du Royaume-Uni auprès de la FAO, a été élu à l'unanimité cinquième Vice-Président.

Adoption de l'ordre du jour

23. La Conférence adopte l'ordre du jour figurant à l'Annexe A.

Clôture de la Conférence

24. Le Président de la Conférence, M. Angelo Miculescu, Premier Ministre adjoint et Ministre de l'agriculture et des industries alimentaires, a souligné le caractère constructif des débats, qui ont mis en évidence la part toujours plus grande que la FAO peut et doit prendre au développement de la coopération économique européenne dans le domaine de l'agriculture. Rappelant les recommandations de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et, plus particulièrement, les secteurs agricoles vers lesquels devraient s'orienter les efforts de la coopération européenne, M. Miculescu a jugé indispensable que ces recommandations soient immédiatement mises en oeuvre dans le cadre d'une action bilatérale et multilatérale. Il estime à cet égard que la FAO et le Bureau régional pour l'Europe ont une responsabilité croissante à assumer pour appuyer les efforts des pays en développement de notre continent, qui cherchent à augmenter leur production agricole et alimentaire de façon à atteindre le niveau des pays développés. Ainsi que l'ont souligné plusieurs délégations, la FAO devrait se joindre étroitement à ces efforts en coopération avec d'autres organisations internationales et, notamment, avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe. En conclusion, M. Miculescu a mentionné l'apport enrichissant du Directeur général de la FAO et du Secrétaire exécutif de la CEE (N.U.) aux travaux de la Conférence. Il a également exprimé sa vive satisfaction pour les contributions des délégués et des observateurs et, pour finir, il a remercié le Représentant régional et les membres du Secrétariat d'avoir favorisé le bon déroulement de la Conférence. Il a souhaité à tous les participants un plein succès dans leurs activités futures consacrées à la coopération entre les Etats Membres, à l'amélioration du bien-être des populations et à l'instauration de la paix et de l'entente sur le continent européen et dans le monde.

25. Au nom de toutes les personnes présentes, M. A.A.W. Landymore, cinquième Vice-Président, a remercié chaleureusement le Président d'avoir assuré la conduite des débats. A la différence de bien d'autres conférences auxquelles il a assisté, a-t-il déclaré, la présente réunion a mis davantage l'accent sur les initiatives à prendre par les pays eux-mêmes que sur les mesures qui incombent à la FAO. Le Président a rappelé que les efforts nationaux devaient s'inscrire dans le cadre de l'action menée au niveau européen - principe auquel il donne son adhésion sans réserve.

26. M. K. Karcsai, Secrétaire général du Comité national hongrois de la FAO a tenu à exprimer ses plus vifs remerciements au Gouvernement de la République socialiste de Roumanie pour l'excellence de l'organisation et des services mis à la disposition de la Conférence, qui ont contribué dans une large mesure à son succès.

27. Au nom du Directeur général de la FAO, le Représentant régional pour l'Europe a souligné combien la présidence de M. Miculescu avait été appréciée, ainsi que l'excellent esprit de coopération qui s'était instauré entre ce dernier et les délégations et le Secrétariat. Le fait même que la Conférence se soit tenue en Roumanie a contribué au déroulement harmonieux des débats et, à son avis, c'est l'une des réunions les plus agréables et les plus efficaces à laquelle il ait jamais assisté. En conclusion, le Représentant régional a adressé des remerciements sincères au personnel recruté par le Gouvernement roumain, dont l'efficacité a été pour une grande part dans la réussite de la Conférence.

RESUME DES DEBATS

Allocution du Directeur général

28. Le Directeur général a renouvelé ses remerciements au Gouvernement de la République socialiste de Roumanie pour avoir invité la dixième Conférence régionale pour l'Europe à se réunir à Bucarest et il a rappelé que cette Conférence se tient en coopération avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, avec laquelle la FAO entretient d'étroits rapports.

29. Il a déclaré que l'Europe offrait de vastes possibilités de coopération mutuellement avantageuse aussi bien entre les pays de la Région qu'avec ceux d'autres régions, car son niveau élevé de développement lui permet de mettre à la disposition des pays en voie d'expansion tout un ensemble de connaissances scientifiques et techniques. Il a signalé aussi que certaines catastrophes naturelles, comme les tremblements de terre et la sécheresse exceptionnelle, ont mis en évidence le fait que même l'Europe doit encore affronter dans le secteur agricole des problèmes qui exigent, par exemple, une politique de conservation et d'utilisation rationnelle des ressources hydriques. Il a affirmé que des mesures à long terme s'imposent - mesures qui exigent aussi l'appui du grand public. En ce qui concerne les problèmes d'approvisionnement en eau, la FAO a collaboré avec plusieurs pays européens à des projets d'irrigation et de drainage et, à cet égard, l'utilité du Groupe de travail ECA de l'hydraulique agricole de la FAO apparaît de façon certaine.

30. Passant au problème des relations de l'Europe avec d'autres régions, le Directeur général s'est félicité que la Conférence Nord-Sud, à laquelle la FAO a participé pleinement, ait repris ses travaux à Paris. Néanmoins, comme il ressort à l'évidence des déclarations faites par les pays en développement devant diverses instances telles que l'ECOSOC, la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient et la Conférence des pays non alignés, il est certain qu'on ne peut encore se déclarer satisfait des résultats obtenus. Pour préserver la paix, la sécurité et le bien-être de tous les pays, il faut réaliser des progrès réels et concrets, plus particulièrement dans le domaine des relations économiques et notamment en ce qui concerne le commerce des produits agricoles des pays en développement. Il est certain qu'un grand pas en avant a été fait, mais des progrès ultérieurs sont nécessaires et le Directeur général a souhaité qu'une solution puisse être fournie par la coopération internationale - coopération où la FAO peut et doit jouer son rôle.

31. Se référant à l'ordre du jour de la Conférence régionale, le Directeur général a estimé que les sujets de discussion étaient importants aussi bien pour l'Europe que pour les autres régions, qui pourraient en tirer parti, notamment en ce qui concerne les réseaux de recherche et la collaboration entre les institutions nationales de l'Europe et des régions en développement. Ce qui importe, en Europe comme ailleurs, c'est que les activités aient un caractère concret et pratique.

32. Le Directeur général a ensuite rappelé les propositions qu'il a soumises à la dernière session du Conseil de la FAO et que celui-ci a adoptées. En premier lieu, il a mis l'accent sur les économies réalisées grâce à la suppression d'une série de réunions et de publications. Ce n'est pas pour autant, a-t-il souligné que tous les groupes de travail, séminaires et commissions sont dénués d'importance ou d'utilité

33. Le Directeur général a manifesté aussi son inquiétude en ce qui concerne les travaux du Comité spécial de restructuration des secteurs économique et social du système des Nations Unies. Même si le rapport de cet organe n'est pas encore disponible, il croit comprendre qu'il existe, chez certains, une tendance à centraliser à New York le contrôle de tout le système des Nations Unies. Le Directeur général estime ces idées excessives, voire erronées, et elles lui semblent reposer sur une conception fautive des activités des institutions spécialisées.

34. Il n'en reste pas moins persuadé que l'efficacité de tout le système, la vitalité que lui confère son pluralisme, sa valeur pour tous les pays et singulièrement pour les pays en développement, ne peuvent que pâtir gravement de l'application du collier de force que constituent des théories centralistes ou des systèmes de coordination paralysants.

35. Le Directeur général a souligné le rôle très important de l'Europe dans nombre d'activités de la FAO, notamment sa contribution à des domaines tels que l'aide alimentaire, l'aide d'urgence, la sécurité alimentaire mondiale, la fourniture d'engrais et de pesticides et les activités de formation. Grâce à ces contributions, les activités au titre de fonds fiduciaires pourront bientôt soutenir la comparaison avec celles que finance le PNUD, ce qui est bon signe.

36. Le Directeur général a tenu à préciser qu'il continuerait à insister pour que la priorité revienne aux programmes orientés vers l'action et pour que soit instauré un meilleur équilibre entre les activités techniques et les autres; néanmoins, il entend ne jamais abolir ni même négliger la responsabilité et la compétence de la FAO en ce qui concerne l'élaboration des politiques globales, ainsi que les travaux normatifs et analytiques sur les aspects économiques et sociaux du développement alimentaire et agricole.

37. En conclusion, le Directeur général s'est déclaré certain que les débats seraient féconds et aboutiraient à des résultats très fructueux. Le texte intégral de la déclaration du Directeur général est reproduit à l'Annexe F.

Déclaration du Secrétaire exécutif de la CEE (N.U.)

38. Monsieur J. Stanovnik, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe, s'est déclaré très heureux de prendre la parole devant la dixième Conférence régionale pour l'Europe) qui, à son avis, représente une preuve supplémentaire de la coopération excellente et fructueuse entre la FAO et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.

39. Il a fait remarquer que l'un des traits saillants de la région au cours des vingt-cinq dernières années avait été - comme dans le monde d'une façon générale - l'essor démographique. A la fin de la guerre, la population totale des pays appartenant à la Commission économique ne dépassait guère 750 millions de personnes. Elle atteint aujourd'hui un milliard. Il est intéressant de noter que ces 250 millions supplémentaires n'ont pas augmenté directement la pression sur les terres agricoles, mais que l'essor des populations urbaines a été proportionnellement bien plus rapide que celui des populations rurales. Telle a été la conséquence de l'une des plus grandes contradictions dont l'histoire économique se souvient.

40. Monsieur Stanovnik a affirmé que cette évolution a eu pour résultat ultime le phénomène suivant: alors qu'auparavant les demandes de terres émanaient essentiellement de l'agriculture et de la foresterie, elles proviennent maintenant d'un bien plus grand nombre de secteurs - urbanisme, industrie, transport, résidences secondaires, tourisme, etc.

41. La période de l'après-guerre a été caractérisée, en Europe, par une absence de coordination dans l'utilisation des terres, chaque secteur s'efforçant d'atteindre ses objectifs particuliers, ayant ses propres buts et critères et ignorant les besoins concurrents des autres secteurs. Ce manque de coordination a donné lieu à de nombreux conflits et divergences, non seulement d'ordre économique ou juridique, mais aussi d'ordre social. La croissance tend à se concentrer dans les poches, les centres ou les pôles de croissance, notamment si aucune mesure n'est prise délibérément par l'homme sous la forme d'une politique gouvernementale réfléchie.

42. Monsieur Stanovnik a poursuivi en déclarant que, dans ces conditions, l'agriculture ne pourrait suivre à l'avenir le même schéma que par le passé. Si l'on peut supposer que les tendances de productivité se maintiendront, elles n'oeuvreront certes pas spontanément en faveur d'une répartition plus équitable. L'agriculture ne peut à elle seule résoudre les problèmes des pays et des régions moins favorisés. Il ne suffit pas de procéder à une répartition du revenu après que celui-ci ait été produit, mais il s'agit plutôt de mieux distribuer tout d'abord l'emploi et les possibilités de gain. D'autres secteurs doivent apporter leur contribution et la tâche de l'agriculture doit être coordonnée avec d'autres.

43. Après une longue période d'analyse, il est nécessaire d'opérer la synthèse. Il faut opter pour une ligne d'action ayant un caractère multidisciplinaire et intersectoriel. Par conséquent, a souligné M. Stanovnik, les problèmes qui seront examinés à la présente Conférence sont, par excellence, des problèmes qui appellent une action concertée de la part des différentes organisations internationales. Il a exprimé l'espoir que les débats de la Conférence aboutiront à une initiative ou à un engagement de grande envergure sur le plan international, ayant pour objectif non seulement d'étudier les problèmes d'utilisation des terres et les questions qui s'y rattachent dans les pays et les régions en développement moins favorisés, mais aussi de prendre les mesures voulues à l'échelle mondiale. Le texte intégral de la déclaration de M. Stanovnik est reproduit à l'Annexe G.

Observations sur la déclaration du Directeur-général

44. Dans leurs interventions au sujet du point 6 (a) de l'ordre du jour, de nombreuses délégations ont fait allusion à l'allocution d'ouverture du Directeur général et, en particulier, à sa proposition de réorienter les activités de la FAO. Elles ont toutes approuvé chaleureusement les mesures proposées au Conseil par le Directeur-général et adoptées par cet organisme à sa 69ème session, en juillet dernier. De l'avis des délégations, ces changements sont d'une grande importance pour l'Organisation et insuffleront à ses activités un renouveau de vigueur et d'efficacité.

45. A propos de la mention, par le Directeur général, d'une tendance à la centralisation à New York des activités des Nations Unies, les délégations ont reconnu que la FAO - de même que toutes les institutions spécialisées - avait un rôle primordial bien précis à jouer et que chacune de ces organisations devait préserver son indépendance dans le cadre, naturellement, d'une coordination d'ensemble.

46. Les délégations ont exprimé leur satisfaction devant l'intérêt manifesté par le Directeur général à l'égard de certains problèmes européens et, plus particulièrement, de la grave sécheresse qui a sévi dans plusieurs pays de la région en cours d'année. Elles ont reconnu, avec le Directeur général, l'importance des travaux du Groupe de travail ECA de l'hydraulique agricole qui, à leur avis, représente un instrument efficace pour promouvoir un plus grand nombre d'activités dans le domaine de la conservation et de l'utilisation des eaux.

47. Plusieurs délégations ont exprimé l'espoir que la FAO n'abandonne pas certains domaines, en particulier celui des produits agricoles, dans lequel l'Organisation a toujours joué un rôle important et a acquis une expérience considérable. La déclaration du Directeur général selon laquelle il reconnaît la valeur de ces activités, entend les maintenir intégralement et a passé un accord à cet égard avec la CNUCED, a été accueillie favorablement.

POLITIQUES AGRICOLES DES PAYS EUROPEENS

Développement agricole des pays européens en voie d'expansion économique et des régions d'Europe les plus défavorisées.

48. Toutes les délégations se sont félicitées de voir ce thème figurer à l'ordre du jour (Document ERC/76/2). Leurs déclarations ont témoigné de l'intérêt manifesté par l'ensemble des pays européens pour la questions des régions agricoles défavorisées, question déclarée même prioritaire par certains pays. Certaines délégations se sont expressément référées aux besoins spécifiques des pays européens en voie de développement économique et à la contribution que pourrait apporter la FAO à la satisfaction de ces besoins. Les informations et observations présentées ont permis de compléter et de mettre à jour la documentation déjà recueillie par le Secrétariat.

49. L'ensemble des délégations ont estimé que le problème concerne à des degrés divers tous les pays, et que des solutions étaient possibles, auxquelles pourrait contribuer la coopération internationale. En particulier, plusieurs pays parmi ceux en développement ont souhaité des échanges d'informations, de méthodes et d'expériences entre pays européens.

50. Plusieurs délégations ont souligné que le niveau de développement du secteur agricole varie selon les pays et que les mesures à prendre sont fonction des conditions nationales, spécialement du niveau de développement et du système économique et social. Les problèmes et les politiques agricoles des pays en développement de la région présentent des caractères spécifiques. Parfois, c'est la plus grande partie du pays qui peut être considérée comme zone agricole défavorisée. Il en résulte que, dans ces pays, la façon d'aborder le problème des régions défavorisées est elle-même particulière. En effet, à l'échelle de l'agriculture nationale, ces pays doivent mettre l'accent sur les questions de production, de productivité de modernisation; et pour cela porter souvent leurs efforts sur les régions aux meilleures potentialités, c'est-à-dire celles qui sont déjà avancées. Cependant, les terres avec de bonnes potentialités sont rares dans ces pays; d'où l'importance pour eux du développement agricole des régions moins favorisées, non seulement pour maintenir la population, préserver le milieu naturel, assurer un développement régional équilibré, mais aussi (a) pour développer la production agricole, et (b) du fait de l'importance de l'agriculture dans l'ensemble de l'économie, pour assurer le développement socio-économique national.

51. De nombreuses délégations ont approuvé l'approche intégrée que suggère le document pour résoudre les problèmes de politique régionale dans les régions moins favorisées. On a souligné la nécessité d'accroître les possibilités d'emploi en dehors du secteur agricole.

52. On a beaucoup insisté sur la diversité des régions et la nécessité de tenir compte des conditions locales pour promouvoir un développement régional adapté. Mais cette diversité il faut la connaître, savoir à quoi elle tient (facteurs naturels, population, distances, emplois, traditions...). Or, le phénomène de l'arriération rurale est encore mal connu. C'est pourquoi, certaines délégations ont regretté que le document préparé par le Secrétariat ne porte pas sur tous les pays européens. Elles ont souhaité des recherches plus approfondies sur les régions agricoles défavorisées (par exemple meilleure évaluation des potentialités physiques), ainsi que davantage d'informations grâce à des études nationales plus complètes.

53. Les concepts et définitions dans ce domaine sont à préciser. Mais les critères de définition sont fonction des objectifs à atteindre. Il faut donc également une réflexion approfondie sur les motivations, les objectifs, et les choix qui déterminent les interventions politiques. Les délégations ont estimé nécessaire de procéder à une évaluation critique des politiques et méthodes suivies jusqu'ici. Cependant, ce souci de méthode n'exclut pas une approche pragmatique, surtout pour traiter de régions ayant chacune leur individualité.

54. Le but pratique, opérationnel, de ces connaissances améliorées, de ces méthodes mieux éclairées, c'est le développement global de chaque zone rurale, la fin ultime étant de résoudre sur place le problème crucial des emplois et de maintenir ainsi la population. Pour cela, les délégations ont rappelé la nécessité d'une approche inter-sectorielle.

55. Plusieurs thèmes qui sont revenus dans les déclarations de nombreuses délégations ont montré, d'une certaine façon, où peuvent résider les blocages du développement régional. Le thème de l'aménagement foncier a préoccupé de nombreuses délégations. Il est certain que les problèmes fonciers sont encore plus graves dans les régions agricoles défavorisées que dans les autres régions. C'est sans doute là un blocage capital. Il semble cependant qu'on assiste dans plusieurs pays à une évolution du droit de propriété. Outre les problèmes juridiques de tenure, forts variables selon les systèmes socio-économiques des pays, il existe également des problèmes techniques tels que conservation des sols, mise en valeur des pâturages, irrigation, etc.

56. Les déclarations des délégations ont fait apparaître un autre thème essentiel, celui de la participation active des agriculteurs concernés. Celle-ci ne peut guère être obtenue dans le cadre d'un programme octroyé à partir du haut. Afin que la population soit motivée, il convient de regarder d'abord les intérêts locaux. Avec les agriculteurs, il y a souvent un problème de communication, de langage ; c'est pourquoi, il est indispensable que les conseillers travaillent avec leur participation, sur place, pour trouver des formes nouvelles adéquates d'activités et de coopération. Cette exigence de la participation active des exploitants est éclairante pour les responsables nationaux : les méthodes de développement correspondent-elles à cette exigence ? Par exemple, on a souligné que les méthodes d'aide ne devaient pas favoriser une mentalité d'assistés, mais toujours demander l'acceptation d'une certaine responsabilité pour ne pas briser le ressort de la motivation personnelle.

57. Dans de nombreux pays, des projets, recherches ou mesures sont en préparation actuellement. Dans la mesure où ils sont au stade d'élaboration, ces travaux demandent d'abord dans chaque pays une évaluation permanente des résultats qui apparaissent progressivement. Cependant, sur les méthodes et les approches certains échanges entre pays seraient sans doute possibles. Certains s'interrogent sur les politiques à suivre et ont souhaité connaître les moyens utilisés par d'autres pays et comparer les méthodes de développement rural. Les délégations de certains pays moins développés ont souhaité un transfert d'expériences et de connaissances à leur profit. Par exemple, les problèmes relatifs à l'élevage extensif préoccupent certains pays du nord-ouest de la région, mais ils concernent également les pays méridionaux. Les conditions régionales sont certes différentes mais des échanges d'expérience seraient souhaitables.

58. La question de l'agriculture à temps partiel a été abordée par plusieurs délégations. Le document du Secrétariat avait reflété les opinions divergentes existantes sur la nature de ce type d'agriculture. La plupart des délégations ont estimé que l'agriculture à temps partiel devient un facteur de plus en plus important d'un développement durable. Dans beaucoup de pays, ce type d'agriculture tend à se répandre désormais et les aides jusqu'ici accordées aux exploitants à titre principal sont progressivement étendues aux agriculteurs à temps partiel. L'amélioration des possibilités d'emploi en dehors de l'agriculture dans les régions moins favorisées a été considérée comme l'une des méthodes permettant d'améliorer les conditions des agriculteurs à temps partiel.

59. D'autres thèmes ont été avancés, méritant éventuellement des travaux communs : technologie adaptée aux régions agricoles défavorisées (mécanisation), modèles d'exploitation appropriés, transhumance, évolution des structures agricoles, aides sociales.

60. Un certain nombre de délégations ont constaté qu'en dépit d'efforts et de ressources considérables consacrés au développement rural, les résultats obtenus pouvaient être jugés peu satisfaisants et qu'il serait nécessaire d'identifier les causes exactes de cette situation. Les déclarations des délégations ont fait ressortir que des échanges relatifs à

une meilleure connaissance des régions agricoles défavorisées, aux méthodes de développement rural et à l'efficacité des politiques répondaient aux besoins de nombreux pays. Plusieurs pays se sont déclarés prêts à préparer un rapport national. La Conférence a recommandé au Groupe de travail conjoint FAO/CEE de la structure agraire et de la rationalisation des exploitations d'inscrire à son programme de travail en cours d'élaboration la question de l'agriculture à temps partiel. La Conférence a également recommandé à ce groupe de travail d'organiser, fin 1977 - début 1978, un colloque international sur le développement des régions agricoles défavorisées afin de permettre un large échange de vues sur les expériences et les politiques poursuivies, ainsi que sur les objectifs, les mesures et les ressources qui assureraient des solutions durables.

Problèmes posés par la planification de l'utilisation des terres et demande future de ressources en terres en Europe

61. De nombreuses délégations ont exprimé leur satisfaction de voir ce sujet figurer à l'ordre du jour de la Conférence. Les délégations ont été pratiquement unanimes à approuver l'analyse de la situation relative à l'utilisation des terres, telle qu'elle est exposée dans le document ERC/76/3. Elles ont également reconnu, dans l'ensemble, que les gouvernements devraient accorder aux problèmes d'utilisation des terres une plus grande attention qu'ils ne l'avaient fait jusqu'à présent. On a en outre souligné que les politiques foncières devaient être, d'une façon générale, étroitement liées aux politiques d'environnement. Il est donc nécessaire de coordonner avec soin les activités dans ces deux domaines. Plusieurs délégations ont fait valoir l'importance toujours plus grande de la foresterie en tant que facteur permettant de maintenir un environnement stable et salubre et elles ont souligné que la plupart des pays avaient promulgué des lois strictes pour le contrôle et l'entretien des forêts, considérées comme un mode d'utilisation des terres. Une certaine divergence d'opinions s'est toutefois manifestée en ce qui concerne la façon d'aborder les problèmes fonciers, l'importance à accorder aux différents types de problèmes et l'ampleur de la coopération régionale qu'il faudra instaurer pour mettre en oeuvre les activités et les politiques relatives à l'utilisation de l'espace.

62. Les participants se sont accordés à reconnaître qu'une approche multi-sectorielle était nécessaire pour mettre au point des politiques et des décisions rationnelles en matière d'utilisation des terres et que de telles politiques doivent s'accompagner d'une législation visant à les faire respecter. Toutefois, les avis ont divergé en ce qui concerne le degré d'autorité qui doit s'exercer à l'échelon national à cet effet. Certaines délégations se sont prononcées en faveur d'un pouvoir central fort, qui effectuerait des contrôles sévères pour interdire dans la mesure du possible que les terres agricoles ne soient utilisées de façon irréversible à des fins non agraires. D'après d'autres délégations, le libre jeu des forces du marché devrait continuer à tenir une place prépondérante dans l'attribution des terres aux différents usages concurrents. Plusieurs pays ont proposé diverses formules représentant essentiellement une solution de compromis entre ces deux extrêmes.

63. Des délégations ont signalé certaines lacunes dans le document qui, notamment, n'envisage aucune autre possibilité d'aménagement foncier en dehors d'une planification intégrée d'ensemble et n'évalue pas les conséquences éventuelles des différentes approches adoptées par les pays membres. Certaines délégations se sont élevées contre l'implication selon laquelle il pourrait être nécessaire de réorganiser les ministères, afin de faciliter la planification de l'utilisation des terres. Il a cependant été admis, d'une façon générale, qu'il faudrait établir des relations de travail plus efficaces entre les ministères chargés d'administrer les terres et, de l'avis de certaines délégations, le Ministère de l'agriculture devrait avoir à cet égard un rôle prépondérant.

64. De l'avis général, les représentants de l'agriculture devraient prendre part à toutes les décisions concernant l'affectation de terres rurales à la construction des routes, l'aménagement de zones résidentielles ou industrielles, etc. L'accent a été mis plus particulièrement sur le facteur de perturbation que constitue très souvent, pour l'environnement, la construction d'importants réseaux de communication. Certaines délégations ont souligné l'absence de contacts entre les ministères qui prennent de telles décisions. Même lorsque les ministères de l'agriculture sont consultés, ils ont souvent une position moins forte, sur le plan économique et politique, que d'autres ministères.

65. On a fait valoir que, dans un avenir prévisible, on aurait besoin de terres pour la production alimentaire. D'après certaines délégations, la forte demande mondiale de denrées alimentaires qui s'annonce imposera le maintien d'un niveau élevé de productivité agricole. Il faudra donc exercer un contrôle sur les terres agricoles, afin de s'assurer que la base agraire reste intacte, aussi bien en termes quantitatifs que qualitatifs. Cependant, certaines délégations ont souligné que des disponibilités alimentaires suffisantes devraient être produites par les pays en développement. Si tel était le cas, le problème des disponibilités agraires en Europe ne devrait pas être aussi critique.

66. La Conférence a reconnu que les problèmes posés par l'utilisation des terres avaient essentiellement un caractère national et devaient donc être abordés au niveau des pays. Néanmoins, elle a été unanime à admettre qu'une coopération régionale pouvait être nécessaire, par exemple dans les cas où les frontières traversent d'importants bassins versants. Une telle coopération internationale se limiterait donc essentiellement à un échange d'informations et de résultats d'expérience sur la technologie de l'utilisation des terres, à la recherche de méthodologies améliorées pour résoudre les différents problèmes et à la mise au point de méthodes de rassemblement des données s'accompagnant d'une terminologie normalisée, afin de faciliter la surveillance exercée sur l'utilisation de l'espace et de répondre aux besoins minimaux d'information nécessaires à une planification rationnelle dans ce domaine.

67. Les délégations ont été unanimes à reconnaître étroite l'inter-dépendance entre les deux sujets (document ERC/76/2), Développement agricole des régions les plus défavorisées et (document ERC/76/3), Problèmes posés par la planification de l'utilisation des terres. On a souligné que l'application de méthodes rationnelles en matière de planification de l'utilisation des terres était particulièrement apte à résoudre les problèmes posés par les terres abandonnées dans les zones rurales, la construction de résidences secondaires pour les citadins et l'aménagement de ces zones à des fins récréatives.

68. Après avoir insisté sur la gravité du problème, la plupart des délégations ont déclaré qu'il était nécessaire, en raison de la mobilité croissante des populations urbaines, de mettre en oeuvre des programmes efficaces ayant pour but de préserver un espace suffisant et de créer des lieux de loisir à proximité des zones urbaines. Malgré la pression considérable que cela risque de créer sur les terres agricoles, une telle action est néanmoins indispensable au maintien de conditions de vie satisfaisantes pour les agglomérations. Les planificateurs devraient donc s'efforcer de répondre à ces besoins, en utilisant si possible des terres de qualité inférieure.

69. Certaines délégations ont fait valoir que les risques de pollution inhérents à l'emploi généralisé de substances chimiques dans la production agricole, la mécanisation, la saturation des sols, un mauvais emploi de l'irrigation, la salinité, etc... constituaient autant de facteurs responsables de l'importante détérioration des ressources agraires de l'Europe. Un appel a été lancé aux pays membres européens et aux organisations internationales pour qu'ils exercent une surveillance continue sur ces différents aspects, de façon à préserver la terre en qualité et en quantité.

70. Plusieurs délégations ont mis plus particulièrement l'accent sur la qualité médiocre et l'insuffisance des statistiques d'utilisation des terres d'une façon générale, ainsi que sur l'absence de données comparables au niveau international. On a jugé qu'il était nécessaire, dans un certain nombre de pays, d'améliorer les données statistiques de façon à obtenir le minimum de données de base indispensables à une bonne planification de l'utilisation des terres. On a estimé que les deux groupes de travail mixtes FAO/CEE de la statistique, ainsi que la Conférence des statisticiens européens et le Recensement mondial de l'agriculture, pourraient utilement conjuguer leurs efforts pour résoudre ce problème. Il faudrait éviter un chevauchement des activités de la part des différentes organisations internationales compétentes. De nombreuses délégations ont également souligné l'utilisation économique et judicieuse des ressources du Secrétariat dans les programmes régionaux d'une façon générale.

71. Le Gouvernement d'Israël a offert d'accueillir un colloque sur la planification agricole et rurale, qui étudierait les principes, la méthodologie et les moyens de mise en oeuvre tant en ce qui concerne les problèmes d'utilisation de l'espace que le développement des zones défavorisées.

72. De nombreuses délégations ont reconnu que la variété des problèmes posés par l'utilisation des terres et sa planification en Europe justifiait la convocation d'une réunion consultative multidisciplinaire et interinstitutions (regroupant notamment la FAO, la CEE et l'OECD et tenant compte du travail accompli par d'autres organisations telles que le Conseil de l'Europe), qui serait chargée d'identifier les possibilités de coopération internationale dans ce domaine. La Conférence européenne sur l'utilisation des terres, que certaines délégations ont proposé de tenir à la fin de 1978 sous les auspices de la CEE (N.U.), devrait être préparée sur la base des résultats d'une telle consultation.

ACTIVITES PRESENTES ET FUTURES EN EUROPE

Activités de la FAO - notamment mise en oeuvre des recommandations de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe

73. La Conférence a examiné ce point sur la base du document ERC/76/4 et elle a également été saisie d'un document supplémentaire soumis par la délégation de la Roumanie (voir Annexe H du présent rapport), ou il est fait état du rôle important que joue la FAO en Europe et où sont formulées un certain nombre de propositions concrètes concernant les activités de la FAO dans la région.

74. La Conférence a remercié le Secrétariat de son étude approfondie et elle a attiré plus particulièrement l'attention sur un certain nombre de problèmes. En premier lieu, elle a donné son appui sans réserve au programme tendant à la création de réseaux coopératifs européens, en faisant remarquer que cette formule avait remporté un vif succès auprès des gouvernements des Etats Membres et plus particulièrement auprès des instituts scientifiques et techniques et des chercheurs. Le fait qu'un tel système regroupe déjà près de 100 instituts nationaux est une preuve suffisante des possibilités encourageantes qu'offrent les réseaux de recherche.

75. La Conférence se félicite en particulier du fait qu'un certain nombre de pays en développement appartenant aux régions de l'Afrique, du Proche-Orient et de l'Amérique latine fassent déjà partie de certains de ces réseaux et elle souhaite que l'on déploie un maximum d'efforts pour accroître la participation des pays en développement, afin d'assurer un échange intensif des résultats de recherche ainsi que l'exécution de projets conjoints de recherche par les instituts d'Europe et des pays en développement.

76. La Conférence fait sienne l'opinion exprimée par la Commission européenne d'agriculture (paragraphe 77 du rapport de la vingtième session de l'ECA), selon laquelle "... après l'établissement du groupe de neuf réseaux, il faut que le développement ultérieur du programme soit conduit avec prudence, en tirant les leçons de l'expérience acquise et en laissant passer une période de consolidation." La création de nouveaux réseaux devra se faire en tenant pleinement compte des ressources humaines et financières disponibles tant au sein des institutions intéressées que dans le Secrétariat de la FAO.

77. Plusieurs pays ont proposé d'autres thèmes de travail susceptibles d'aboutir à la création de réseaux - notamment irrigation, légumineuses, pommes de terre, maladies à virus chez les animaux, etc. La Conférence a été saisie d'une proposition officielle pour la convocation, si possible en 1978, d'un stage d'études sur l'amélioration des pâturages et des terres fourragères dans les zones alpines et septentrionales, de préférence en liaison avec le réseau coopératif proposé pour les pâturages méditerranéens. Ces nouvelles activités tiendront compte des travaux effectués par les deux groupes d'étude FAO sur les herbages de montagne et sur les herbages méditerranéens. La Conférence a examiné cette proposition avec intérêt et elle l'a renvoyée pour examen devant le Comité exécutif de l'ECA.

78. La Conférence note que l'on se propose de procéder à une évaluation des résultats obtenus par les réseaux lors d'une réunion des directeurs des centres de coordination des réseaux, qui se tiendra en coopération avec le Comité exécutif de l'ECA si possible fin 1977, de façon que les conclusions puissent en être soumises à la vingt-et-unième session de l'ECA.

79. La Conférence a également exprimé sa satisfaction pour les progrès qui ont été réalisés dans la coopération avec d'autres organisations internationales en Europe et, en particulier, avec la CEE (N.U.). Elle estime que la fusion des groupes de travail représente une bonne initiative et qu'il faudrait explorer les possibilités ultérieures de coopération.

80. Plusieurs délégations ont fait valoir qu'il faudrait également maintenir, dans certains domaines, une étroite coopération avec des organisations telles que l'Office international des épizooties dans le cas de la fièvre aphteuse et l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes dans le cas des maladies végétales. En ce qui concerne la peste porcine, on a souligné la nécessité d'une bonne coopération avec la communauté économique européenne et l'on a fait remarquer à ce propos qu'une réunion conjointe s'était tenue en septembre à Hanovre.

81. La Conférence a souligné l'importance des travaux relatifs aux ressources génétiques. D'après de nombreuses délégations, ce système tel qu'il est conçu actuellement constitue un très bon début, mais il faudrait l'élargir en augmentant le nombre de centres pour la collecte du plasma germinatif et en invitant tous les pays à y adhérer. Il faudra également envisager la possibilité d'étendre le programme à d'autres secteurs - notamment génétique animale - et d'y inclure d'autres espèces telles que les ovins, les porcins et la volaille. On s'est félicité de la participation des laboratoires nationaux en soulignant que cet exemple devrait être suivi.

82. En ce qui concerne la question de l'irrigation et, d'une façon plus générale, la conservation et l'utilisation de l'eau, la Conférence a rappelé que le Directeur général avait déjà mentionné ce problème dans son allocution d'ouverture et elle a été satisfaite d'apprendre qu'un soutien serait accordé à la poursuite des travaux du Groupe de travail ECA de l'hydraulique agricole.

83. Plusieurs délégations ont rappelé les débats qui se sont déroulés lors de la dernière session de l'ECA sur le problème de l'énergie en agriculture et elles ont souligné qu'il ne fallait pas négliger un sujet aussi important. On a souhaité notamment que la FAO accède à la demande de l'ECA, qui l'a priée de préparer un questionnaire sur les mesures gouvernementales concernant l'énergie en agriculture; on espère que les gouvernements y répondront de façon précise.

84. La Conférence note qu'en raison de l'approbation par le Conseil du programme et des propositions budgétaires du Directeur général, la cinquième session du Groupe de travail ECA de l'économie familiale a dû être supprimée. On a regretté une telle décision en espérant qu'il serait possible, lors du prochain exercice, de disposer des fonds nécessaires pour reprendre la convocation régulière, tous les deux ans, du Groupe de travail; on a estimé, en effet, que la poursuite des travaux sur le rôle de la femme dans l'agriculture devait faire l'objet d'une priorité élevée.

85. De nombreuses délégations ont exprimé leur soutien aux suggestions de la Commission européenne d'agriculture, telles qu'elles figurent au paragraphe 13 du rapport de la vingtième session: "... étudier les moyens de mesurer l'effet des activités de la Commission sur celles des divers gouvernements des Etats Membres et de transmettre les résultats de ses travaux aux pays en développement d'autres régions, y compris un examen des modalités de ce transfert". La Conférence espère que le Comité exécutif pourra examiner rapidement cette question, car elle estime qu'une telle évaluation serait utile pour calculer l'incidence de l'utilisation des ressources.

86. Plusieurs délégations ont souligné l'ampleur des dégâts causés par l'érosion à leurs ressources nationales en sols et elles ont prié la FAO d'examiner les moyens de résoudre ce problème sur une base européenne.

87. La délégation d'Israël a fait valoir l'importance à cet égard des activités de vulgarisation et elle a proposé d'accueillir un colloque ayant pour objet la formation des vulgarisateurs aux nouvelles tendances et méthodes dans ce domaine.

88. La Conférence souligne l'importance du rôle joué par la Conférence régionale pour l'Europe dans l'établissement de priorités et le choix de politiques et programmes pour la région, ainsi que du rôle joué par le Bureau régional pour l'Europe dans la coordination de ces derniers et en tant qu'instrument opérationnel de l'Organisation dans la région européenne.

89. A propos du passage sur la coopération dans le domaine de l'économie, de la science et de la technologie ainsi que de l'environnement, figurant dans l'Acte final de la Conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe, la Conférence approuve ce qui est dit au paragraphe 8 du document ERC/76/4, à savoir: "on peut avancer que toutes les activités déployées par la FAO dans la Région Europe respectent parfaitement l'esprit et la lettre de l'Acte final de la Conférence d'Helsinki. La portée et le but de ces activités sont, et ont toujours été, le renforcement de la coopération entre les Etats Membres de la Région pour ce qui est des aspects politiques, techniques, sociaux et économiques de l'agriculture. Tous les Etats Membres de la Région, sans distinction d'appartenance économique ou politique, participent au travail des organes statutaires européens de la FAO et de leurs organismes subsidiaires et collaborent à la mise en oeuvre de leurs recommandations. Ce faisant, la FAO offre une très large tribune pour les échanges de connaissances et d'informations techniques et leur transfert entre pays". D'après plusieurs délégations, les mesures prises par les gouvernements des Etats Membres pour mettre en oeuvre les recommandations de l'Acte final de la Conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe ont été jusqu'à présent peu nombreuses; elles ont estimé que l'on pourrait faire bien plus et que la FAO pourrait et devrait jouer un rôle important à cet égard dans les domaines susmentionnés.

90. Lors de la discussion sur les propositions soumises par la Roumanie dans le document précité, la Conférence a estimé que nombre des mesures suggérées faisaient déjà partie des activités entreprises par la FAO en Europe; néanmoins, ce document devra être examiné plus en détail. La Conférence recommande donc que le Secrétariat, le Comité exécutif de l'ECA et d'autres organismes de la FAO compétents dans les domaines suggérés étudient ces propositions et formulent des recommandations pertinentes le plus tôt possible.

91. Certaines délégations ont estimé que le paragraphe 210 du document ERC/76/4 ne donnait pas une idée exacte de la situation dans les pays socialistes et, par conséquent, elles ont proposé de le modifier comme suit:

"210. Les problèmes et les objectifs de la politique agricole de la majorité des pays socialistes sont différents de ceux des pays d'Europe occidentale. Dans les pays socialistes d'Europe, les efforts de la politique agricole visent à accroître la production et à réduire l'écart entre les conditions de travail et de vie dans les villes et à la campagne. Ces efforts sont axés vers une plus grande productivité de la main-d'oeuvre et une baisse des coûts de production (sans augmenter le prix des produits agricoles). De plus, le processus d'élargissement des unités de production et le passage à une agriculture intensive sont appuyés par les politiques gouvernementales. Cela a donné naissance à un nouveau type de travail agricole, qui permet aux paysans d'organiser et de diriger la production agricole spécialisée sur une grande échelle".

La Conférence prend note de cette modification.

92. De nombreux pays ont signalé l'importance des activités de la FAO dans le domaine des pêches et, notamment, de la Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures. La Conférence espère que des ressources seront mises à disposition pour permettre à la Commission de maintenir ses activités au moins à leur niveau actuel.

93. En ce qui concerne les activités portant sur les produits et le commerce, la Conférence note avec satisfaction les observations formulées par le Directeur général dans son allocution d'ouverture (voir paragraphe 43 ci-dessus). D'après certaines délégations, il serait très utile d'intensifier les travaux sur les questions intéressant le commerce des produits alimentaires et agricoles en Europe.

94. En ce qui concerne le niveau général des activités de la FAO dans la région européenne, la Conférence reconnaît qu'il faudrait accorder, dans la répartition des ressources, la priorité la plus élevée aux pays en voie de développement. Néanmoins, la Conférence estime également que certaines activités continuent de présenter une importance majeure pour la région d'Europe et qu'une grande partie de l'action entreprise au niveau européen sera

certainement utile pour les pays en développement. La Conférence recommande donc qu'on continue de maintenir un certain niveau d'activités et une part appropriée du budget de l'organisation, à condition naturellement que le choix soit fondé sur un examen attentif des priorités, de façon à s'assurer que les ressources sont véritablement employées à bon escient. Une limitation excessive des ressources affectées à l'Europe risquerait d'aboutir à une capacité insuffisante dans certains domaines importants qui, d'après la Conférence, continuent de présenter un grand intérêt pour la région.

95. La délégation de la Yougoslavie a proposé que la onzième Conférence régionale pour l'Europe choisisse, pour l'un de ses thèmes principaux, les problèmes de recherche - notamment politiques en matière de recherche suivies par les pays européens, politique scientifique internationale et transfert entre les pays et régions des résultats de la recherche scientifique et technologique. La Conférence reconnaît qu'il s'agit d'un sujet très important, mais elle estime qu'aucune décision ne peut être prise à ce stade. Elle suggère, par conséquent, que la question soit examinée par le Directeur général lorsqu'il préparera l'ordre du jour de la prochaine Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, en consultation si possible avec le Comité exécutif de l'ECA et les autres organes européens de la FAO et de la Commission économique européenne.

96. La Conférence note qu'à sa soixante neuvième session (12-16 juillet 1976), le Conseil de la FAO, ayant passé en revue le programme AGRIS, a fait remarquer que la quasi-totalité du budget 1976-77 était consacré à AGRIS Niveau 1: il s'est accordé à reconnaître, avec le Directeur général, que l'élément important pour les pays en développement était le Niveau 2 (services spécialisés), qui en est encore au stade de l'élaboration. Le Conseil a demandé au Directeur général de continuer à financer dans le cadre du Programme ordinaire, les coûts de coordination et de traitement du Niveau 1 et il a recommandé que l'on poursuive la publication d'AGRINDEX en attendant que les efforts visant à trouver un éditeur approprié aient abouti.

97. La Conférence note avec intérêt l'exposé du Représentant régional pour l'Europe sur les progrès réalisés par la Commission du Codex Alimentarius à sa onzième session (avril 1976). Vingt et une normes internationales ont été adoptées pour les produits suivants: aliments pour nourrissons, jus de fruits, produits halieutiques en conserve et surgelés, produits carnés traités, fruits et légumes traités et surgelés, produits cacaotés et chocolat. Ont été adoptées en outre des limites pour les résidus de pesticides dans de nombreux aliments, ainsi que les Codes d'usages en matière d'hygiène ci-après: inspection ante et post-mortem des animaux d'abattoir, viande fraîche, produits carnés traités, produits à base d'oeufs, traitement de la volaille, poisson frais et produits de la pêche en conserve. La Commission a mis l'accent sur les besoins des pays en voie de développement et des Comités régionaux de coordination ont été créés pour faciliter l'établissement de lois et de règlements sur les aliments, ainsi que d'infrastructures pour le contrôle des denrées alimentaires. La Conférence a souligné l'importance des activités de la Commission pour les pays développés et en développement du fait qu'elles facilitent le commerce international des aliments et elle a affirmé que les gouvernements des pays européens étaient disposés à continuer d'accueillir nombre des réunions des organes subsidiaires de la Commission.

Activités du PAM

98. La Conférence exprime sa satisfaction pour l'oeuvre réalisée par le Programme et incite vivement les pays donateurs n'ayant pas encore engagé leurs contributions à le faire le plus rapidement possible.

99. La délégation de la Roumanie a déclaré que son Gouvernement est en train d'analyser la possibilité de contribuer au PAM, tout en recevant une aide dans le cadre du Programme pour la réalisation de certains projets de développement agricole.

100. La Conférence estime qu'il serait utile de maintenir ce point à l'ordre du jour des Conférences régionales de la FAO, afin de donner la possibilité aux pays membres n'appartenant pas au CPA de participer aux débats sur les travaux du PAM. Une délégation a fait allusion à de précédents documents, dans lesquels il est indiqué que l'aide fournie à la région européenne est de 7 pour cent, contre 13 pour cent pour la période en cours. Elle a mis en question l'exactitude de ce chiffre, étant donné que le PAM accorde la priorité aux pays moins développés et aux pays les plus gravement touchés.

101. Le représentant du PAM a remercié les délégations qui ont fait l'éloge du Programme et il a déclaré que ce dernier était reconnaissant au Gouvernement de la Roumanie de vouloir apporter sa contribution. L'aide du PAM est à la disposition de tous les Etats Membres des Nations Unies et de la FAO et, pour en bénéficier, les gouvernements n'ont qu'à préparer une demande appropriée et la soumettre au PAM. Le Programme est en outre disposé à aider les gouvernements à établir leurs demandes. Le représentant du PAM a regretté de ne pouvoir vérifier, dans l'immédiat, les calculs relatifs à l'aide accordée par son Programme, mais il s'est engagé à examiner la question de plus près et à en informer les délégations intéressées.

102. Avant de conclure, le représentant du PAM a déclaré que le Programme devait son efficacité aux relations harmonieuses établies entre le Secrétariat et son organe directeur et qu'il ferait son possible pour maintenir une telle harmonie et mettre à profit les orientations fournies par son organe directeur.

REPRESENTATION DE L'EUROPE AU SEIN DU CONSEIL DE LA FAO

103. De nombreuses délégations présentes à la Conférence se sont déclarées peu satisfaites de la façon dont les pays européens sont représentés au Conseil de la FAO. Plusieurs pays à économie centralement planifiée ont souhaité que deux pays appartenant à leur groupe siègent en permanence au Conseil, et de nombreux petits pays ont demandé également d'avoir accès à la qualité de membre, dans le cadre d'une rotation des sièges qui permettrait d'assurer une représentation équilibrée et équitable des diverses sous-régions de l'Europe.

104. Ces délégations ont été d'avis qu'il devrait être possible de permettre aux pays européens, lorsqu'ils nomment leurs candidats aux sièges vacants, de désigner un nombre de candidats égal au nombre de sièges auxquels la région a droit.

105. Après avoir déclaré que la régionalisation de l'Europe peut difficilement résoudre le problème, la délégation de la Yougoslavie a insisté plus particulièrement sur les critères qui devraient être trouvés pour garantir une représentation équilibrée et équitable et elle a précisé qu'à son avis:

- chaque pays devrait avoir la possibilité d'être élu au Conseil;
- le principe de la rotation des sièges au Conseil devrait être admis et assuré dans la pratique, car aucun pays européen ne saurait prétendre à une représentation permanente au sein du Conseil;
- il faudrait en outre tenir compte d'autres facteurs et critères tels que la situation géographique, l'appartenance ou la non appartenance à des groupements économiques, le système économique en vigueur (économie de marché ou économie centralement planifiée), et le niveau de développement de l'économie et surtout de l'agriculture, en assurant la participation aux travaux du Conseil des Etats Membres qui contribuent dans une large mesure à la réalisation des objectifs de l'Organisation (Article XXII.3(b)).

106. La délégation des Pays-Bas, appuyée par les délégations de l'Autriche et de la Norvège, a souligné que le consensus constituerait la solution de compromis la plus acceptable. Elle a proposé que les représentants permanents des pays européens à Rome étudient les modalités à un tel consensus, à la lumière des délibérations du Groupe de travail sur la composition et le mandat du Conseil, du Comité du Programme, du Comité financier et du

Comité des questions constitutionnelles et juridiques. Il est évident que l'attribution d'un siège supplémentaire du Conseil à la région européenne serait de nature à faciliter la solution du problème. La délégation du Royaume-Uni a été d'avis qu'il était inutile de modifier les textes fondamentaux de l'Organisation pour résoudre le problème de la représentation des pays européens au Conseil comme cela a été proposé pour un certain nombre de délégations. Elle fait valoir la responsabilité des gros cotisants à la FAO, et l'intérêt que ceux-ci portent à son activité, donc à une présence au Conseil.

107. Afin de ne pas prolonger une discussion qui, pour aboutir, exigerait encore un certain nombre de consultations, le président propose que l'on procède comme suit:

- a. La délégation de la Yougoslavie, à titre individuel, présentera par écrit un certain nombre de critères pouvant être pris en considération pour permettre une répartition objective et équitable des sièges de la région européenne au Conseil de la FAO;
- b. La proposition de la délégation yougoslave, ainsi que les propositions que présentera le Groupe de travail sur la composition et le mandat du Conseil du Comité du Programme, du Comité financier et du Comité des questions constitutionnelles et juridiques, serviront de base de discussion à une consultation "ad hoc" composée des représentants permanents et/ou d'autres représentants des Etats Membres européens à Rome. Cette discussion aurait pour but de définir certaines orientations générales concernant la représentation et non d'institutionnaliser un système.
- c. Les délégations des pays européens à la 19ème Conférence de la FAO en 1977 pourront se réunir les premiers jours de cette Conférence, avant les élections au Conseil, pour examiner les propositions formulées par la consultation "ad hoc" susmentionnée.

108. Cette proposition n'a rencontré aucune objection. Il y sera donc donné suite et le doyen des représentants permanents européens à Rome a été invité à convoquer une telle consultation "ad hoc".

109. La délégation de la France s'est opposée au principe consistant à confier aux représentants permanents à Rome des études spéciales, dans la mesure où tous les pays n'y sont pas nécessairement représentés. Elle a réservé sa position sur ce point. Elle a émis également des réserves sur le procédé consistant à utiliser comme base de discussion un texte préparé par une délégation nationale, alors qu'un groupe de travail du Conseil est actuellement chargé de faire un rapport à la 70ème session du Conseil précisément sur le même sujet.

REPRESENTATION DE L'EUROPE AU SEIN DU:

Groupe consultatif de la production alimentaire et de l'investissement

110. La Conférence a confirmé à l'unanimité que la Turquie et la Yougoslavie assureraient la représentation de l'Europe au sein du Groupe jusqu'à la fin de 1977. La Grèce et le Portugal ont été désignés à l'unanimité pour l'exercice 1978/79.

Groupe consultatif de la recherche agricole internationale

111. La Conférence a réélu à l'unanimité Israël et la Roumanie pour représenter l'Europe au sein de ce Groupe pendant l'exercice 1977/78.

CONVOCATION DES PROCHAINES CONFERENCES REGIONALES

112. La délégation du Portugal a invité, au nom de son Gouvernement, la onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe à se réunir dans son pays en octobre 1978.

113. La délégation de la Grèce a signalé que son Gouvernement souhaitait inviter la Conférence régionale à tenir sa douzième session en Grèce en 1980.

114. La Conférence a également reçu une invitation de la délégation de la Bulgarie, demandant que la douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe se réunisse dans son pays en 1980.

115. Le Représentant régional pour l'Europe a remercié ces délégations de leurs aimables invitations et a déclaré qu'ils les soumettrait au Directeur général de la FAO, qui prendra les décisions nécessaires en temps opportun.

ORDRE DU JOUR

1. Cérémonie d'ouverture.
2. Election du Président et du Vice-Président.
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier.
4. Déclaration du Directeur général.
5. Exposé du Secrétaire exécutif de la CEE.
6. Politiques agricoles des pays européens:
 - a) développement agricole des pays européens en voie d'expansion économique et des régions d'Europe les plus défavorisées.
 - b) problèmes posés par la planification de l'utilisation des terres et demande future de ressources en terres en Europe.
7. Activités actuelles et futures en Europe:
 - a) activités de la FAO - notamment mise en oeuvre de l'Acte Final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe;
 - b) activités du PAM.
8. Représentation de l'Europe au sein du Conseil de la FAO.
9. Représentation de l'Europe au sein du:
 - a) Groupe consultatif de la production alimentaire et de l'investissement;
 - b) Groupe consultatif de la recherche agricole internationale.
10. Autres questions.
11. Date et lieu de la onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe.
12. Adoption du rapport.
13. Clôture de la Conférence.

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

MEMBER NATIONS IN THE REGION - ETATS MEMBRES DE LA REGION - ESTADOS MIEMBROS DE LA REGION

AUSTRIA - AUTRICHE

Delegate: H. REDL
Head of Division of the Federal Ministry
of Agriculture and Forestry
Chairman of the Austrian FAO Committee Vienna

Alternate: H. HAUSER
Agricultural Counsellor
Ministry of Agriculture and Forestry Vienna

Alternate: P. ROSENEGGER
Permanent Representative of Austria to FAO Rome

BELGIUM - BELGIQUE - BELGICA

Délégué: P. TAVERNIERS
Conseiller d'Ambassade Bucarest

BULGARIA - BULGARIE

Délégué: M. MARKOV
Vice-Ministre
Ministère de l'agriculture et de
l'industrie alimentaire Sofia

Suppléant: S. NECHEV
Secrétaire
Comité national bulgare pour la collaboration
avec la FAO
Ministère de l'agriculture Sofia

Adjoint: D. DEKOV
Directeur de l'Institut de l'introduction
et de ressources génétiques végétales

Adjoint: I. GARBOUCHEV
Directeur général
Institut pédologique Sofia

Mme V. ZDRAVKA
Institut pédologique Sofia

CYPRUS - CHYPRE - CHIPRE

Delegate: I. PARISINOS
Agricultural Officer
Ministry of Agriculture and Natural Resources Nicosia

CZECHOSLOVAKIA - TCHECOSLOVAQUIE - CHECOSLOVAQUIA

Delegate: J. ROSA
Director
Federal Ministry of Agriculture and Food Prague

Alternate: S. STAMPACH
Permanent Representative of Czechoslovakia
to FAO Rome

DENMARK - DANEMARK - DINAMARCA

Delegate: J. PEDERSEN
Head of Secretariat
Family Farmers' Associations Copenhagen

Alternate: Mrs. S. BRAMSEN
Head of Section
Ministry of Agriculture Copenhagen

FINLAND - FINLANDE - FINLANDIA

Delegate: A. NIKKOLA
Assistant Director
Ministry of Agriculture and Forestry Helsinki

Alternate: H. MAURIA
Ministry of Agriculture and Forestry Helsinki

Alternate: N. HINTIKKA
Head of Bureau
National Board of Agriculture Helsinki

FRANCE - FRANCIA

Délégué: P. HALIMI
Administrateur civil au Ministère de
l'agriculture
Sous-Direction de la coopération
internationale Paris

Suppléante: Mlle M. MUSSO
Secrétaire des affaires étrangères
Direction des Nations Unies et
Organisations internationales Paris

Conseillère: Mme N. MARTIN
Administrateur civil
Chef du Bureau montagne et zones
défavorisées
Ministère de l'agriculture Paris

Conseiller: G. DE SAINT AUBIN
Service des forêts
Ministère de l'agriculture Paris

GERMANY, FEDERAL REPUBLIC OF - ALLEMAGNE, REPUBLIQUE FEDERALE D' -
ALEMANIA, REPUBLICA FEDERAL DE

Delegate: F.J. SPECKS
Ministerialdirigent
Federal Ministry of Food, Agriculture
and Forestry Bonn

Alternate: W.A.F. GRABISCH
Ministerialrat
Federal Ministry of Food, Agriculture
and Forestry Bonn

Alternate: G. LIEBER
Regierungsdirektor
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany
to FAO Rome

Associate: D. RICHTER
Oberregierungsrat
Federal Ministry of Food, Agriculture
and Forestry Bonn

Associate: P. SCHMIDT
Regierungsrat
Federal Ministry of Food, Agriculture
and Forestry Bonn

GREECE - GRECE - GRECIA

Delegate: G. TZITZICOSTAS
Under-Secretary
Ministry of Agriculture Athens

Alternate: S. CHRYSSOSPATIS
Ambassador
Department of Economics
International Organizations Athens

Associate: M.A. PAPAGEORGIOU
Permanent Representative of Greece
to FAO Rome

Associate: A. PAPASARANDOPOULOS
Director, Ministry of Agriculture Athens

Adviser: A. CAMILOS
First Secretary
Embassy of Greece Bucharest

HUNGARY - HONGRIE - HUNGRIA

Delegate:	J. HAMMER Vice-Minister for Agriculture and Food	Budapest
Alternate:	K. KARCSAI Secretary-General Hungarian National FAO Committee	Budapest
Adviser:	Ms. I. PAPP Counsellor of the Foreign Ministry	Budapest
Adviser:	L. NAGY Professor, University of Agrarian Sciences	Budapest
Adviser:	I. SZABOLCS Director Soil Science and Agro- Chemistry Institute of the Hungarian Academy of Sciences	Budapest
Adviser:	Ms. J. SZÁNTÓ Senior Officer of the Hungarian National FAO Committee	Budapest

ICELAND - ISLANDE - ISLANDIA

Delegate:	B. SIGURBJOERNSSON Director Agricultural Research Institute Keldnaholt	Reykjavik
-----------	---	-----------

IRELAND - IRLANDE - IRLANDA

Delegate:	E. ATTWOOD Chief Economist Department of Agriculture and Fisheries	Dublin
Alternate:	P. GRIFFIN Principal Officer Department of Agriculture and Fisheries	Dublin

ISRAEL

Delegate:	F.D. MAAS Special Adviser to the Minister of Agriculture	Tel Aviv
Alternate:	M. AVGAR Minister Counsellor	Bucharest

ITALY - ITALIE - ITALIA

Délégué:	G. CESARINI Chef du Service de vulgarisation Cassa per il Mezzogiorno	Rome
----------	---	------

Suppléant: E. MANNI
Département des forêts
Ministère de l'agriculture et des forêts Rome

NETHERLANDS - PAYS-BAS - PAISES BAJOS

Delegate: J. DE BAKKER
Permanent Representative to FAO Rome

Alternate: A. STOFFELS
Cabinet Adviser for International Affairs
Ministry of Agriculture and Fisheries The Hague

Adviser: J. POST
Government Service for Land and Water Use
Ministry of Agriculture and Fisheries Utrecht

Adviser: L. HARTMAN
Agricultural Counsellor
Royal Dutch Embassy Belgrade

NORWAY - NORVEGE - NORUEGA

Delegate: P.H. GRUE
Personal Assistant to the
Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture Oslo

Alternate: A. LØCHEN
Secretary-General
National Nutrition Council (Norwegian FAO Committee) Oslo

D. MORK ULNES
Permanent Representative of Norway to FAO Rome

POLAND - POLOGNE - POLONIA

Delegate: E. MAZURKIEWICZ
First Deputy Minister of Agriculture Warsaw

Alternate: J. RUTKOWSKI
Secretary
Polish National FAO Committee Warsaw

Alternate: C. MUSZALSKI
Counsellor of Embassy
Deputy Permanent Representative of Poland
to FAO Rome

Alternate: Z. GROCHOWSKI
Deputy Director of the
Institute of Agricultural Economics Warsaw

Alternate:	J. ROWINSKI Scientific Worker Institute of Agricultural Economics	Warsaw
Alternate:	W. SROCZYNSKI Deputy Director of Department Ministry of Agriculture	Warsaw
Alternate:	J. ORZESZKO Senior Adviser Ministry of Foreign Affairs	Warsaw

PORTUGAL

Delegate:	R.J.V. RODRIGUES Secretary of State	Lisbon
Alternate:	A. LOPES RIBEIRO Director of Services Ministry of Agriculture	Lisbon

ROMANIA - ROUMANIE - RUMANIA

Délégué:	A. MICULESCU Vice-Premier Ministre Ministre de l'agriculture et de l'industrie alimentaire	Bucarest
Suppléant:	C. OANOEI Vice-Ministre des affaires étrangères	Bucarest
Suppléant:	I. STANCIU Vice-Ministre de l'agriculture et de l'industrie alimentaire	Bucarest
Adjoint:	O. BARBULESCU Directeur Ministère des affaires étrangères	Bucarest
Adjoint:	D. VASILIU Directeur Ministère de l'agriculture et de l'industrie alimentaire	Bucarest
Adjoint:	P. CELAN Conseiller Représentant permanent adjoint de la Roumanie auprès de la FAO	Rome
Adjoint:	V. COSAC Ministère des affaires étrangères	Bucarest
Adjoint:	N. DIMITRIU Secrétaire du Comité national roumain de la FAO	Bucarest

Adjoint:	C. DUMITRU Directeur adjoint Ministère de l'agriculture et de l'industrie alimentaire	Bucarest
Adjoint:	C. NITA Ministère des affaires étrangères	Bucarest
Adjoint:	L. COMANESCU Ministère des affaires étrangères	Bucarest
Adjoint:	G. ISTODE Ministère des affaires étrangères	Bucarest
Adjoint:	P. NEGUTS Ministère de l'agriculture et de l'industrie alimentaire	Bucarest
Adjoint:	S. MARIN Président du Comité national de l'irrigation et du drainage	Bucarest
Adjoint:	N. ION Secrétaire du Comité national ICID	Bucarest

SPAIN - ESPAGNE - ESPAÑA

Delegado:	J. LAMO DE ESPINOSA Subsecretario de Agricultura Presidente del Comité Nacional Español para la FAO	Madrid
Adjuntos:	G. ESCARDO PEINADOR Secretario General del Comité Nacional Español para la FAO	Madrid
Adjuntos:	F. GOMEZ IRURETA Vicesecretario General Técnico de Estadística e Informática	Madrid
Adjuntos:	R. CONTRERAS Representante Permanente de España ante la FAO	Roma
Adjuntos:	M. BUENO Jefe del Gabinete Técnico e IRYDA	Madrid
Adjuntos:	J. CARBALLO Consejero de Agricultura	Bucarest
Adjuntos:	Ma. D.M. ALLENDE Secretaria Comité Nacional para la FAO	Madrid

SWEDEN - SUEDE - SUECIA

Delegate:	I. WIDEN Director-General Ministry of Agriculture	Stockholm
Alternate:	H.O. DUSELIUS Head of Division National Board of Agriculture	Jönköping
Alternate:	S. KRONWELL Head of Section Ministry of Agriculture	Stockholm

SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA

Délégué:	J.-C. PIOT Directeur de la Division de l'agriculture Président du Comité national suisse de la FAO	Berne
Suppléant:	Th. GLASER Représentant permanent de la Suisse auprès de la FAO	Rome
Adjoint:	C. DUCOMMUN Secrétaire du Comité national suisse de la FAO Division de l'agriculture	Berne

TURKEY - TURQUIE - TURQUIA

Delegate:	M. RAHMI-BILCE Under-Secretary of State Ministry of Food, Agriculture and Animal Husbandry	Ankara
Associate:	C. AYHAN General Manager Turkish Agricultural Supply Organization	Ankara
Associate:	K. BEDESTENCI Deputy Director-General International Technical Relations Department Ministry of Food, Agriculture and Livestock	Ankara
Associate:	S. INCESU Counsellor Embassy of Turkey	Bucharest

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI - REINO UNIDO

Delegate:	J.H.V. DAVIES Under Secretary Ministry of Agriculture, Fisheries and Food	London
Alternate:	A.A.W. LANDYMORE Minister for FAO Affairs Permanent Representative of the United Kingdom to FAO	Rome
Associate:	R.C. McIVOR Principal External Relations Department Ministry of Agriculture, Fisheries and Food	London

YUGOSLAVIA - YUGOSLAVIE

Delegate:	V. STIPETIĆ M.P., Chairman of the Yugoslav National FAO Committee	Belgrade
Alternate:	M. TRKULJA Adviser to the Federal Government	Belgrade
Adviser:	A. MARKOVIC Counsellor Embassy of Yugoslavia	Bucharest
Adviser:	R. KNEZEVIĆ Counsellor Embassy of Yugoslavia	Bucharest
Adviser:	D. VUJICIĆ Alternate Permanent Representative of Yugoslavia to FAO	Rome

OBSERVER NATIONS - ETATS OBSERVATEURS - ESTADOS OBSERVADORES

FAO Member Nations from other regions
Etats Membres de la FAO d'autres régions
Estados Miembros de la FAO de otras regiones

CANADA

F. SHEFRIN

Chairman, Canadian Interdepartmental FAO Committee

Ottawa

UNITED STATES OF AMERICA - ETATS-UNIS D'AMERIQUE - ESTADOS UNIDOS DE AMERICA

R. PHILLIPS

Executive Director, International Organization Affairs
Foreign Agricultural Service
Department of Agriculture

Washington

J.S. WOLF

International Economist
Department of State

Washington

Member Nations of the United Nations
Etats Membres des Nations Unies
Estados Miembros de las Naciones Unidas

GERMAN DEMOCRATIC REPUBLIC - REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE -
ALEMANIA, REP. DEM. DE

K.D. MELLIN

Ministry of Agriculture
Forestry and Food

Berlin

J. SCHRADER

Ministry of Agriculture
Forestry and Food

Berlin

U.S.S.R. - U.R.S.S. - U.R.S.S.

P.F. LOICO

Director
Institute of Land Resources

Moscow

HOLY SEE - SAINT-SIEGE - SANTA SEDE

Mgr. A. FERRARI-TONIOLO
Observateur permanent du Saint-Siège auprès de la FAO

Rome

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES
REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS

UNITED NATIONS ECONOMIC COMMISSION FOR EUROPE
COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE
COMISION ECONOMICA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EUROPA

J. STANOVNIK
Executive Secretary

Geneva

E. KALKKINEN
Director, ECE/FAO Timber Division

Geneva

R. STAMENKOVIC
Director, ECE/FAO Agriculture Division

Geneva

WORLD FOOD COUNCIL
CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION
CONSEJO MUNDIAL DE LA ALIMENTACION

P. MARKOV
Senior Economist

Rome

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT
PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL DESARROLLO

B.R. DEVARAJAN
Representative of the UNDP in Romania

Bucharest

UNITED NATIONS INFORMATION CENTRE
CENTRE D'INFORMATION DES NATIONS UNIES
CENTRO DE INFORMACION DE LAS NACIONES UNIDAS

S. NASTASESCU
Deputy Director

Bucharest

UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL DESARROLLO INDUSTRIAL

M.M. AREF
Head, Agro-Industries Section
Industrial Operations Division

Vienna

WORLD FOOD PROGRAMME
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL
PROGRAMA MUNDIAL DE ALIMENTOS

F.M. USTUN
Director, Resources Management Division

Rome

WORLD METEOROLOGICAL ORGANIZATION
ORGANISATION METEOROLOGIQUE MONDIALE
ORGANIZACION METEOROLOGICA MUNDIAL

O. BERBECEL
Representative of WMO

Bucharest

INTERNATIONAL ATOMIC ENERGY AGENCY
AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE
ORGANISMO INTERNACIONAL DE ENERGIA ATOMICA

C.C. LAMM
Deputy Director, Joint FAO/IAEA Division

Vienna

EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY
COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE
COMUNIDAD ECONOMICA EUROPEA

R. CRAPS
Directeur à la Direction générale de l'agriculture
"Structures et environnement agricoles"

Bruxelles

B. SUSSMILCH
Administrateur principal à la Direction générale de
l'agriculture "Organisations internationales
concernant l'agriculture"

Bruxelles

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES

COUNCIL FOR MUTUAL ECONOMIC ASSISTANCE
CONSEIL D'AIDE ECONOMIQUE MUTUELLE
CONSEJO DE ASISTENCIA ECONOMICA MUTUA

W. SPERLICH
Counsellor of the Agricultural Department

Moscow

INTERNATIONAL COMMISSION FOR AGRICULTURAL AND FOOD INDUSTRIES
COMMISSION INTERNATIONALE DES INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES
COMISION INTERNACIONAL DE LAS INDUSTRIAS Y ALIMENTARIAS

R. CONTRERAS
Agregado Agrónomo, Embajada de España

Roma

ORGANIZATION FOR ECONOMIC COOPERATION AND DEVELOPMENT
ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES
ORGANIZACION DE COOPERACION Y FOMENTO ECONOMICOS

Y. CATHELINAUD
Principal Administrator
Directorate for Agriculture

Paris

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES

EUROPEAN ASSOCIATION FOR ANIMAL PRODUCTION
FEDERATION EUROPEENNE DE ZOOTECHNIE
FEDERACION EUROPEA DE ZOOTECNIA

S. DINESCU
Director of the Research Institute for Cattle Breeding
Corbeanca

EUROPEAN CONFEDERATION OF AGRICULTURE
CONFEDERATION EUROPEENNE DE L'AGRICULTURE
CONFEDERACION EUROPEA DE LA AGRICULTURA

E. BRANDSTÄTTER
Vice-President for Austria
Vienna

INTERNATIONAL FEDERATION OF AGRICULTURAL PRODUCERS
FEDERATION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS AGRICOLES
FEDERACION INTERNACIONAL DE PRODUCTORES AGRICOLAS

E. BRANDSTÄTTER
President
Austrian Committee for Agriculture and Forestry
Vienna

INTERNATIONAL FEDERATION OF BEEKEEPERS' ASSOCIATIONS
FEDERATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS D'APICULTURE
FEDERACION INTERNACIONAL DE ASOCIACIONES DE APICULTURA

V. HARNAJ
Président
Bucarest

TRADE UNIONS INTERNATIONAL OF AGRICULTURAL,
FORESTRY AND PLANTATION WORKERS
UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS DES TRAVAILLEURS DE
L'AGRICULTURE, DES FORETS ET DES PLANTATIONS
UNION INTERNACIONAL DE SINDICATOS DE TRABAJADORES DE
LA AGRICULTURA, DE LOS BOSQUES Y DE LAS PLANTACIONES

G. CRISHAN
Membre du Bureau exécutif de l'Union des Syndicats de l'agriculture
et de l'industrie alimentaire

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS
FEDERATION SYNDICALE MONDIALE
FEDERACION SINDICAL MUNDIAL

C. HERESCU
Membre du Comité exécutif
Président, Union Syndicat de l'agriculture et de l'industrie alimentaire

FAO OFFICIALS - FONCTIONNAIRES DE LA FAO - FUNCIONARIOS DE LA FAO

E. SAOUMA	Director-General Directeur général Director General
°	
D.F.R. BOMMER	Assistant Director-General - Agriculture Department Sous-Directeur général, Département de l'agriculture Subdirector General, Departamento de Agricultura
G.E. BILDESHEIM	Regional Representative for Europe Représentant régional pour l'Europe Representante Regional para Europa
A. BOZZINI	Chief, Crop and Grassland Production Service Chef, Service de la production des cultures et des herbages Jefe, Servicio de Producción de cultivos y pastos
N.R. CARPENTER	Chief, Farm Management Unit Chef, Service de la gestion de l'exploitation Jefe, Servicio de Administración Rural
J. MOSER	Assistant to Regional Representative for Europe Assistant du Représentant régional pour l'Europe Asistente del Representante Regional para Europa
E. KALKKINEN	Director, Joint ECE/FAO Agriculture Division, Geneva Directeur, Division mixte du bois ECE/FAO, Genève Director, Dirección Mixta CEPE/FAO de la Madera, Ginebra
R. PLANTIER	Economist, Joint ECE/FAO Agriculture Division, Geneva Economiste, Division mixte de l'agriculture ECE/FAO, Genève Economista, Dirección Mixta CEPE/FAO de Agricultura, Ginebra
R. STAMENKOVIĆ	Director, Joint ECE/FAO Agriculture Division, Geneva Directeur, Division mixte de l'agriculture ECE/FAO, Genève Director, Dirección Mixta CEPE/FAO de Agricultura, Ginebra

HOST GOVERNMENT SECRETARIAT
SECRETARIAT DU PAYS HOTE
SECRETARIA DEL PAIS HOSPEDANTE

Liaison Officer
Fonctionnaire adjoint chargé de la liaison
Oficial de Enlace

N. DIMITRIU

Assistant Liaison Officer
Fonctionnaire adjoint chargé de la liaison
Asistente del Oficial de Enlace

P. NEGUTS

Protocol Officer
Chargé du protocole
Encargado del protocolo

M. OLTEANU

Transport Officer
Chargé du transport
Encargado del Transporte

E. MENKE

Press Officer
Chargé de la presse
Encargado de la Prensa

Mrs. M. CEANŞU

Security Officer

M. STEFAN

CONFERENCE SECRETARIAT
SECRETARIAT DE LA CONFERENCE
SECRETARIA DE LA CONFERENCIA

Secretary of the Conference
Secrétaire de la Conférence
Secretario de la Conferencia

K. KÁLLAY

Conference Affairs Officer
Administrateur de Conférence
Encargado, Asuntos de la Conferencia

F. ROSSANO

Reports Officer
Chargé des rapports
Oficial de Informes

R. PLANTIER

Information Officer
Chargé d'information
Oficial de Información

H. CHAZINE

CONFERENCE SECRETARIAT
SECRETARIAT DE LA CONFERENCE
SECRETARIA DE LA CONFERENCIA

(cont'd) (suite) (cont.)

Administrative Assistant
Assistant administratif
Asistente Administrativo

Miss B. JENNINGS

Documents Officer
Documentaliste
Encargada de Documentos

Mrs. L.L. BADOLATI

Revisers
Réviseurs
Revisores

A. MORALES
Mrs. M. CALLET
M. BARRIOS

Interpreters
Interprètes
Intérpretes

A.M. AEBI
T. AZCARATE
D. BURNET
M. CURTIS
C. DUCROUX
G. GAUDENZ
M. HERNANDEZ GARNICA
N. HINTON
C. LASTIQUE
F. PIRAUD
B. STROLZ
L. VALDIVIA
G. WHYTE
I. ZAMORA
S. ZIEGLER

Secretaries
Secrétaires
Secretarias

Mrs. BENOIT NAVAS
Mrs. V. CHASSAIGNON DE CAZES
Mrs. M. ERCOLANI
Mrs. G. MALINIAK
Mrs. RIVERA MANGAS
Miss C. ROTH
Mrs. M.-F. SALINO

LISTE DES DOCUMENTSCote des documentsPoint de
l'ordre du jourA - Documents d'information générale

ERC/76/INF/1 Rev. 1	Renseignements à l'usage des délégués	
ERC/76/INF/2	Calendrier provisoire	3
ERC/76/INF/3 Rev. 1	Liste provisoire des documents	
ERC/76/INF/4	Liste provisoire des participants	

B - Documents de base

ERC/76/1	Ordre du jour provisoire	3
ERC/76/1(a)	Ordre du jour provisoire annoté	3
ERC/76/2	Développement agricole des pays européens en voie d'expansion économique et des régions d'Europe les plus défavorisées	6(a)
ERC/76/3	Problèmes posés par la planification de l'utilisation des terres et demande future de ressources en terres en Europe	6(b)
ERC/76/4	Activités de la FAO - notamment mise en oeuvre de l'Acte Final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe	7(a)
ERC/76/5	Activités du Programme alimentaire mondial	7(b)
ERC/76/6	Représentation de l'Europe au sein du Conseil de la FAO	8
ERC/76/7	Représentation de l'Europe au sein du Groupe consultatif de la production alimentaire et de l'investissement	9(a)
ERC/76/8	Groupe consultatif de la recherche agricole internationale	9(b)

Cote des documents

Point de
l'ordre du jour

C - Documents de séance

ERC/76/CONF/1	Déclaration du Directeur général de la FAO	4
ERC/76/CONF/2	Exposé du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe	5
ERC/76/CONF/3	Discours de bienvenue de M. A. Miculescu, Premier Ministre adjoint et Ministre de l'agriculture et des industries alimentaires de la République socialiste de Roumanie	
ERC/76/CONF/4	Allocution d'ouverture du Président de la Conférence, M. A. Miculescu, Premier Ministre adjoint et Ministre de l'agriculture et des industries alimentaires de la République socialiste de Roumanie	
ERC/76/CONF/5	Considérations de la délégation de la Roumanie concernant la place et le rôle de la FAO dans l'élargissement de la coopération générale européenne dans le domaine agro-alimentaire	

DISCOURS DE BIENVENUE DE M. A. MICULESCU
PREMIER MINISTRE ADJOINT ET MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES DE LA REPUBLIQUE SOCIALISTE DE ROUMANIE

Permettez-moi de vous transmettre, au nom du gouvernement de la République socialiste de la Roumanie, un cordial et chaleureux "soyez les bienvenus en Roumanie".

Nous nous sommes réunis dans ce pays pour examiner les problèmes attachés au développement de l'agriculture des pays d'Europe et choisir des solutions visant à accélérer l'essor des pays en développement et des régions moins favorisées de notre continent.

Nous connaissons bien les programmes, les structures et les politiques de l'Organisation, réexaminés dans l'esprit des délibérations de la XVIIIème Conférence générale de la FAO, ainsi que la nouvelle orientation du programme proposée par notre distingué Directeur général, Monsieur Edouard Saouma - orientation que nous estimons comme un premier pas encourageant vers la participation de l'Organisation aux efforts visant à résoudre l'un des problèmes complexes et aigus de l'humanité contemporaine - celui de l'agriculture et de l'alimentation.

La Roumanie, en tant que pays en développement s'étant fixé pour tâche de définir la notion d'un nouvel ordre économique et politique international, s'efforce de promouvoir cette idée et milite pour l'abolition de l'ancienne politique impérialiste et colonialiste, qui provoque de profondes inégalités dans le développement économique du monde, par l'instauration de nouvelles relations entre les Etats, destinées à assurer le droit de chaque nation de disposer de ses propres richesses, de promouvoir le progrès plus rapide de tous les peuples et surtout de ceux en développement.

Dans ce contexte, nous estimons impérieux d'augmenter la contribution de la FAO au développement de la coopération inter-européenne dans le domaine de l'agriculture, en vue de résoudre les problèmes auxquels doivent faire face les pays de la zone, en conférant un rôle plus important aux organes de la FAO au niveau européen, et notamment aux Conférences régionales et au Bureau régional de la FAO pour l'Europe.

Nous accueillons aussi favorablement la proposition concernant la création, par la FAO, d'un programme complexe visant le développement de l'agriculture et nous suggérons que cette action soit conçue en tant qu'une multitude de programmes, au niveau régional et sous-régional, dans des domaines spécifiques.

Nous sommes certains que la dixième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, sera en mesure d'identifier de nouvelles modalités et possibilités, tendant à favoriser la coopération entre les pays européens dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture et que les actions entreprises s'inscriront dans le cadre des efforts visant à l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

Je souhaite plein succès aux travaux de la Conférence.

Allocution d'ouverture de M. A. Miculescu
Premier Ministre adjoint et Ministre de l'agriculture
et des industries alimentaires de la République socialiste de Roumanie

Président de la Conférence

Je souhaite, tout d'abord, vous remercier de l'honneur que vous m'avez rendu en me désignant pour diriger les travaux de la dixième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe. Je vois dans cette nomination l'expression de la reconnaissance, exprimée par les délégations ici présentes, des efforts soutenus déployés par la Roumanie dans le cadre de la FAO ainsi que sur le plan international, dans le but de trouver des solutions - en collaboration avec d'autres pays - aux problèmes urgents qui se posent actuellement, notamment dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation.

Nous sommes heureux que la présente réunion ait lieu en Roumanie, pays qui s'est efforcé et s'efforce toujours de collaborer, d'une manière des plus efficaces, avec l'Organisation. Ce choix démontre à la fois la constance avec laquelle la FAO met en pratique le principe démocratique de la rotation des lieux pour le déroulement des travaux de ses réunions et l'attention que portent la FAO et les Etats Membres de la Conférence aux problèmes agricoles des pays européens en développement ainsi qu'à leurs relations avec les pays développés.

Sur un plan plus général, la signification et l'importance particulière de la session proviennent également du fait qu'il s'agit de la première réunion, de grande ampleur, d'une institution spécialisée du système de l'ONU, ayant lieu au niveau européen et à la suite de la Conférence sur la Sécurité et la coopération en Europe, ainsi que de la soixante-neuvième session extraordinaire du Conseil de la FAO, lors de laquelle ont été adoptées certaines mesures concernant la réorganisation et une nouvelle orientation de l'activité de la FAO.

En même temps, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture est parvenue au stade où des mesures concrètes sont prises pour mettre en oeuvre les recommandations de la Conférence mondiale sur l'alimentation, plus particulièrement en ce qui concerne l'augmentation et le développement de la production agricole dans les pays en développement, la réalisation de la sécurité alimentaire ainsi que le développement du commerce international des produits agro-alimentaires.

A cet égard, la proposition de Monsieur Edouard Saouma, Directeur général de la FAO, représente une initiative des plus encourageantes, car elle se rapporte à la création d'un programme de coopération technique, visant à appuyer les efforts déployés pour l'expansion de la production agricole dans les pays en développement.

Enfin, l'étude des possibilités concernant la participation de l'Organisation aux efforts en vue d'instaurer un nouvel ordre économique international, conformément à la résolution adoptée l'année passée lors de la Conférence générale, constitue un autre élément majeur des activités présentes et futures de la FAO et, en même temps, un jalon pour les travaux de notre Conférence régionale.

En ce qui concerne l'activité au niveau européen, la FAO est à présent confrontée à une tâche importante: contribuer efficacement à la mise en oeuvre des recommandations spécifiques du rapport final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Pour la FAO, l'importance immédiate de ce document réside dans la reconnaissance explicite du fait que, parmi les domaines de coopération, et notamment dans l'identification et la réalisation des projets et des engagements d'intérêt réciproque, l'agriculture occupe la première place. Dans le cadre de ces efforts, l'étroite collaboration avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe aura pour résultat une plus grande efficacité.

Dans les activités qui seront entreprises sur le plan européen par l'intermédiaire de la Conférence régionale, il faut tenir compte des réalités de notre continent, du fait qu'en Europe il existe des pays développés tout comme des pays en développement, ces derniers nécessitant un appui accru de la part de la FAO ainsi que des mesures et des actions spéciales en vue de développer leur agriculture. L'action menée par la FAO en vue de favoriser la coopération entre les pays européens aura, en outre, pour effet de soutenir les efforts déployés par les pays en développement, appartenant à d'autres régions du monde. Voilà pourquoi il faut réfléchir aux modalités les plus aptes à faire en sorte que les organes de la FAO et, tout d'abord, la Conférence régionale et le Bureau régional, intensifient leur action pour le développement des relations de coopération agricole au niveau européen. La Roumanie, en qualité de pays hôte de la dixième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, espère que cette conférence marquera un tournant dans la participation de l'Organisation à la solution des problèmes agricoles auxquels doivent faire face les pays de la région.

Il ne faut pas oublier que, malgré la concentration massive de facteurs de production qui caractérise l'Europe - notamment sur le plan des compétences scientifiques - il existe encore des décalages importants dans le développement agricole des différents pays européens.

J'ai la certitude que la dixième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe peut et doit représenter une étape importante dans le développement de la coopération européenne. Il faudrait donc conjuguer nos efforts, pendant ces travaux, en vue d'assurer le resserrement d'une telle coopération et la mise en oeuvre de mesures concrètes et efficaces visant au développement de l'agriculture - objectif vers lequel nous tendons tous.

DISCOURS D'OUVERTURE DE M. EDOUARD SAOUMA
DIRECTEUR GENERAL
de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

C'est pour moi un honneur et une joie que de prendre la parole devant la Conférence régionale pour l'Europe dans cette ville de Bucarest, qui est un des carrefours de l'histoire. Dans le passé, ce pays et sa capitale ont beaucoup apporté à l'édification de ce patrimoine commun que nous appelons la civilisation européenne; de nos jours, leur rôle est celui d'un pont jeté entre des cultures et des systèmes différents.

Tous, nous avons une dette de reconnaissance envers le Gouvernement de la Roumanie: les dispositions prises en vue de la Conférence et l'hospitalité dont nous jouissons ici témoignent de la contribution éminente que ce pays continue d'apporter aux travaux de notre Organisation.

Vous le savez, la Conférence régionale est organisée en coopération avec la Commission économique pour l'Europe; en effet, nos deux organisations, qui ont à Genève deux Divisions mixtes, entretiennent des rapports particulièrement constructifs. Je n'en veux pour preuve que la présence parmi nous de M. Stanovnik, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe.

De toute évidence, la région Europe se distingue des autres régions de la FAO à bien des égards, qu'il est inutile d'énumérer ici.

Mais il ne s'agit pas pour autant d'une région homogène. Elle se caractérise par une grande diversité de conditions écologiques, de niveaux de développement, de systèmes économiques et sociaux. Indépendamment de ce qu'elle peut apporter aux autres régions, sa relative richesse financière, économique, scientifique et technologique n'empêche pas que d'amples possibilités s'offrent à une coopération mutuellement avantageuse à l'intérieur de la Région elle-même.

Pourtant, il n'est pas impensable que, de leur côté, les autres régions puissent encore avoir quelque chose à offrir à l'Europe. A la grande surprise de beaucoup d'Européens, l'Europe présente aujourd'hui une ressemblance au moins avec d'autres régions - je veux parler bien entendu des ravages que des variations violentes du climat peuvent infliger à la production agricole, à la condition des agriculteurs, voire aux économies nationales.

A la dernière Conférence régionale, nul n'aurait pu prévoir que nous nous réunirions aujourd'hui après que le Friuli, la Chine et les Philippines auraient subi d'effroyables séismes, mais aussi après la pire sécheresse que certains pays de l'Europe occidentale aient connue depuis des siècles.

Je ne tiens pas à donner dans la science-fiction. De fait, il n'y a guère de signes qu'un bouleversement massif des climats soit en train de se produire, et les phénomènes enregistrés récemment peuvent sans doute s'expliquer d'une autre manière.

Il nous faut tout de même envisager l'hypothèse que les sécheresses survenues au Sahel, puis dans d'autres régions et maintenant au coeur de l'Europe, ne constituent pas des phénomènes isolés que notre génération ne connaîtra plus.

En Europe, la sécheresse ne va pas provoquer la famine comme dans d'autres régions. Elle n'en aura pas moins des répercussions, non seulement sur la production et les prix des denrées alimentaires, mais aussi sur la production industrielle. Voilà qui va ajouter aux difficultés que la hausse des coûts de production et l'inflation font déjà peser sur certains pays de la région. De plus, il faudra peut-être deux années de précipitations normales pour que les ressources hydriques retrouvent leur niveau antérieur.

Si du moins cette sécheresse pouvait faire comprendre aux citadins des pays riches, qui n'ont jamais manqué d'eau même pour des usages futiles, à quel point l'eau est un don précieux, si cela pouvait les amener à ressentir une solidarité plus charnelle avec leurs frères des pays déshérités, on pourrait bien dire qu'à quelque chose malheur est bon.

Il faut donc espérer qu'une fois passée cette crise exceptionnelle on gardera présent à l'esprit le problème de l'équilibre entre les besoins en eau des agglomérations urbaines et de l'industrie d'une part, et de l'agriculture d'autre part, sans oublier la nécessité de préserver l'environnement.

On ne s'en rend pas assez compte: la consommation d'eau pour les besoins domestiques, industriels et agricoles augmente si vite que les marges de sécurité disparaissent. Des périodes de sécheresse même moins graves et moins prolongées que celle-ci risquent de provoquer une rupture dans les systèmes d'alimentation, d'évacuation et de régulation des eaux, d'où une dégradation profonde, même si elle n'est pas toujours immédiatement apparente.

Ne l'oublions pas, l'agriculture - qui reste la principale consommatrice d'eau de la Région - et la forêt conservent une influence déterminante sur les ressources hydriques. Dès lors, il faut s'attacher davantage à concevoir et élaborer des mesures de mise en valeur des eaux pour améliorer et stabiliser les ressources, la régulation et l'aménagement hydrologiques. On a également négligé les problèmes de la qualité et du recyclage de l'eau.

Les pays atteints ont pris des mesures énergiques pour combattre les effets de la sécheresse. Les Ministres de l'agriculture de la Communauté européenne se sont réunis pour débattre d'une action ultérieure.

Mais les mesures à long terme qui s'imposent - et qui seront peut-être dispendieuses et contraignantes - exigent en permanence un travail d'observation et de contrôle, ainsi que l'appui du public.

Etrange retour des choses: voici que les pays riches et développés de cette région peuvent être amenés à s'inspirer de l'expérience acquise par bien des pays en voie de développement et par notre Division de la mise en valeur des terres et des eaux, aux travaux de laquelle ils ont tant contribué depuis 20 ans. De fait, la FAO a participé dans nombre de pays européens à des projets d'irrigation, de drainage et de bonification des terres. Nos collaborons avec des institutions nationales à l'amélioration des techniques et des pratiques dans ces domaines. Le Groupe de travail de l'hydraulique agricole de la Commission européenne d'agriculture contribue à enrichir et diffuser les connaissances en cette matière, comme il ressort de la réunion qu'il a tenue dernièrement à Séville et à laquelle j'ai eu le plaisir d'assister.

Bien entendu, la santé de l'agriculture européenne dépend aussi de bien d'autres facteurs, et des forces très puissantes pèsent, à l'intérieur comme à l'extérieur de la région, sur les prix et les revenus agricoles en Europe. C'est là une question hautement complexe et controversée, et je n'entends pas me risquer aujourd'hui sur le terrain dangereux où se livre un combat de titans au sujet du soja, ni m'immiscer dans les controverses internes auxquelles donne lieu, par exemple, la Livre verte.

Il est cependant un domaine où j'ai le devoir de parler, et de parler avec une certaine gravité. Il s'agit des relations qui devraient exister entre l'Europe et les autres régions - que l'on parle de pays développés et en développement ou de Nord et de Sud - notamment en matière de commerce.

A la Conférence Nord-Sud tenue à Paris, la compétence particulière de la FAO a été reconnue. Nous avons participé pleinement aux travaux de diverses commissions, et nous avons fourni sur demande de la documentation au sujet du problème alimentaire et agricole. Nous sommes heureux que la Conférence ait repris ses travaux à Paris.

Les controverses ne manquent pas, et je n'ai nullement l'intention de jeter de l'huile sur le feu. Il faut le dire pourtant: comment une personne douée de raison et soucieuse de l'avenir pourrait-elle s'estimer satisfaite des résultats auxquels ont abouti les sixième et septième session extraordinaires de l'Assemblée générale, ou du déroulement des pourparlers Nord-Sud de Paris?

Je me risquerai à dire qu'il n'y a parmi vous personne qui soit satisfait de la situation actuelle. C'est assurément le cas de l'autre côté, dans les autres régions, comme cela ressort à l'évidence des déclarations faites par les leaders des nations en développement devant diverses instances, de la déclaration d'Abidjan de l'ECOSOC, de la déclaration de Manille adoptée par la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient, et enfin de la Conférence des pays non alignés.

Pareille situation peut-elle se perpétuer indéfiniment? Je ne le crois pas. La paix, la sécurité, le bien-être de tous les pays et de toutes les régions exigent des progrès réels, concrets. Il est impératif de fonder les relations économiques, et notamment le commerce des produits agricoles des pays en développement, sur des bases plus objectives et plus humaines. Il est impératif que le système tienne compte de la situation réelle de ces pays. Il est impératif de redresser le déséquilibre intolérable entre les pays riches et les deux autres tiers du monde.

La Convention de Lomé a été un grand pas en avant. Mais, le déséquilibre est aujourd'hui si grave - plus grave en fait qu'avant le début des Décennies pour le développement - que ni la bonne volonté, ni le bricolage, ni même la générosité ne sauraient suffire. Ce n'est pas non plus à coups de résolutions et de déclarations que nous viendrons à bout des forces qui façonnent déjà les dures réalités économiques de demain ou de l'an prochain.

Il faut pourtant trouver une solution. Pour ma part, j'espère ardemment qu'elle nous viendra de la coopération internationale, coopération où la FAO peut et doit jouer son rôle.

Dans l'immédiat, nous ne saurions ignorer que votre région connaît des problèmes et même qu'il y existe des zones défavorisées. Votre ordre du jour prévoit l'examen des problèmes ardu et complexes que soulèvent l'expansion économique et les zones défavorisées en Europe, ainsi que l'utilisation des terres.

L'intérêt de vos travaux dans ces domaines ne se borne pas à l'Europe; il peut s'étendre aux pays d'autres régions. En matière d'utilisation des terres, par exemple, cela est vrai pour l'interaction entre les différents secteurs économiques et pour la nécessité de dégager, dans le cadre d'une politique intégrée de développement, des solutions harmonieuses et qui tiennent compte des exigences écologiques. D'autres régions pourraient tirer parti des exemples que vous fournirez, notamment pour ce qui concerne les réseaux de recherche et la collaboration entre institutions nationales en Europe et dans les régions en développement.

Dans votre Région comme dans les autres, ce qui importe, c'est que la contribution de la FAO aux activités nationales et régionales ait un caractère pratique et soit orientée vers l'action; nous ne saurions nous contenter d'une interminable série d'études et de réunions de groupes de travail et autres commissions.

Je ne veux certes pas dire que tous les groupes de travail, séminaires et commissions soient dénués d'importance ou d'utilité. Bien au contraire, leurs travaux ont parfois une portée beaucoup plus vaste que ne le soupçonnent ceux qui n'y participent pas directement, comme le montrera un exemple que je vous citerai tout à l'heure.

En ce qui concerne la FAO, le Conseil a vigoureusement appuyé mon intention de pratiquer des coupes sombres dans la documentation et les réunions. Il l'a fait en pleine connaissance des difficultés qui en résulteraient, et notamment des pressions dont il serait inévitablement l'objet en faveur du maintien des réunions ou d'études présentant un intérêt particulier sur le plan scientifique ou régional.

Tout le monde souhaite que ce fardeau devenu intolérable soit allégé. Il n'est pas possible d'y arriver sans déranger certains groupes et certains pays. Et pourtant, il faut bien trancher dans le vif. C'est une responsabilité qui m'incombe. En l'exerçant, je m'efforcerai, comme par le passé, d'agir en chirurgien et non pas en boucher.

Je vous ai parlé d'un important comité dont les travaux, que vous connaissez peut-être mal, devraient revêtir un intérêt considérable. Il ne s'agit pas d'un comité de la FAO; en fait, l'Organisation n'y est même pas représentée. Il s'agit d'un Comité de l'Organisation des Nations Unies, siégeant à New York, et qui porte le nom de Comité spécial de la restructuration des secteurs économique et social du système des Nations Unies.

Le rapport officiel de cet organe n'est pas encore disponible, mais, à ce que je crois comprendre, ses travaux portent en grande partie sur le fonctionnement interne de l'Assemblée générale, de ses commissions et de l'ECOSOC, ainsi que sur les relations entre les divers éléments des Nations Unies proprement dites. Cela ne me regarde pas, encore que je puisse considérer avec sympathie les préoccupations que suscitent la prolifération des organes des Nations Unies et les suggestions tendant à créer de nouvelles institutions et de nouveaux fonds - je fais bien entendu exception en ce qui concerne le Fonds international de développement agricole.

Mais ce qui me préoccupe, c'est une tendance évidente chez certains à s'efforcer non seulement de maintenir la cohérence - voilà le grand mot lâché! - au sein de la famille des Nations Unies, mais en réalité de centraliser à New York le contrôle de tout le système des Nations Unies. Parlant, il est vrai, à titre personnel, d'aucuns sont même allés jusqu'à identifier carrément l'existence d'organes législatifs distincts dans les institutions spécialisées comme un obstacle à l'instauration d'un budget unifié pour tout le système des Nations Unies.

Cette opinion extrême n'est peut-être le fait que de quelques personnes, et je ne pense pas que le Comité spécial en vienne à préconiser l'abolition prochaine de la Conférence et du Conseil de la FAO.

Il n'en reste pas moins que l'on nourrit çà et là des idées qui me paraissent excessives, voire erronées. Fait particulièrement inquiétant, ces idées semblent reposer sur une conception tout à fait fautive et même sur une profonde ignorance de ce que font en réalité les institutions spécialisées et de la manière dont elles fonctionnent.

A quoi cela tient-il? Certes pas au péché originel, ni même aux ambitions de Secrétariats anciens ou nouveaux. Cela tient dans une certaine mesure à des conflits de compétence et d'attributions entre les Ministères des Etats Membres. Malheureusement pour nous, le sillon que trace la plume compte parfois plus que celui que creuse le soc.

Nul ne saurait contester la nécessité de fixer les stratégies du développement international sous l'égide de l'Assemblée générale et de placer la coordination des secteurs économique et social sous celle de l'ECOSOC.

Je n'en reste pas moins persuadé que l'efficacité de tout le système, la vitalité que lui confère son pluralisme, sa valeur pour tous les pays et singulièrement pour les pays en développement, ne peuvent que pâtir gravement de l'application du collier de force que constituent des théories centralistes ou des systèmes de coordination paralysants. Loin de s'en trouver diminué, le coût pour les gouvernements (et pas seulement le coût financier) ne ferait qu'augmenter.

A mon avis, bien plus que d'un problème de structures il s'agit de savoir si, au bout de trente ans, le système n'a pas perdu son âme et s'il est toujours valable. Il nous faut rompre avec la solution de facilité qui consiste à accroître les effectifs du personnel et à multiplier réunions et publications dans le vain espoir de servir ainsi automatiquement la cause du développement.

Il nous faut mieux comprendre et mieux réagir à ce que les Etats Membres attendent en réalité du système.

Par-dessus tout, il nous faut inventer des modes de coopération internationale qui soient véritablement harmonieux et féconds, afin de promouvoir le développement mondial et de soulager la misère dans laquelle sont plongés des millions et des millions d'habitants des autres régions.

C'est dans cette voie que je me suis engagé, et avec moi, je l'espère, l'Organisation tout entière, suivant les propositions que le Conseil a adoptées en juillet. C'est dans ce même esprit que je viens de vous parler en toute franchise de questions qui débordent le cadre de votre ordre du jour. Je compte que vous apporterez à l'Organisation votre compréhension et votre appui, qui lui sont indispensables pour survivre sainement et remplir sa mission dans le monde.

En disant cela, je ne me contente pas d'énoncer une platitude. J'attache tout leur prix aux contributions, obligatoires et bénévoles, que vous apportez à l'Organisation, à votre participation dynamique à ses activités sur le plan de l'élaboration des politiques comme sur celui des techniques, et à l'influence que votre région exerce dans l'ensemble du système des Nations Unies comme, à l'échelon bilatéral, dans de nombreux pays en développement.

J'ai déjà parlé du commerce des produits primaires. En outre, vous jouez un rôle de premier plan dans l'aide d'urgence - par exemple pour le Sahel -, dans l'aide alimentaire, dans la sécurité alimentaire mondiale (question que j'entends suivre de très près), dans la fourniture d'engrais et de pesticides, ainsi que dans maints projets de développement et activités de formation concernant notamment la viande et le lait, le crédit et les coopératives.

Le concours que vous apportez à la FAO en ces matières s'accroît sans cesse. A mesure que des fonds proviennent de nouvelles sources, et je m'y intéresse vivement, nos activités au titre de fonds fiduciaires pourront bientôt commencer à soutenir la comparaison avec celles que finance le PNUD. Pour l'Organisation comme pour ses Etats Membres, cela sera bon signe.

De plus, cette coopération avec la FAO présente, dans sa portée et dans les formes qu'elle revêt, des innovations intéressantes qui pourraient se révéler fort avantageuses, notamment pour les jeunes pays d'Afrique.

Je n'ignore pas non plus l'intérêt que bien des pays de la Région portent à la réforme économique et sociale et à la mise en valeur des ressources humaines fondée sur la réforme agraire et le développement rural intégré.

A ce propos, il est un point que je voudrais préciser: certes, je continuerai à insister pour que la priorité revienne aux programmes orientés vers l'action et pour que soit instauré un meilleur équilibre entre les activités techniques et les autres; néanmoins, j'entends ne jamais abolir ni même négliger la responsabilité et la compétence de la FAO en ce qui concerne l'élaboration des politiques globales ainsi que les travaux normatifs et analytiques sur les aspects économiques et sociaux du développement alimentaire et agricole.

C'est pourquoi je vais poursuivre et intensifier mes efforts pour passer les programmes au crible, pour remodeler les attitudes et les méthodes de travail de l'Organisation, afin d'éliminer les vestiges du passé, axés sur la routine plutôt que sur un souci d'utilité; sans gonfler de manière disproportionnée nos effectifs à Rome, je veux faire place à ce qui est manifestement nécessaire, utile, rentable.

Voilà dans quel esprit je fais appel à votre compréhension, à votre appui, sur lesquels je sais pouvoir compter.

Il y a près de deux siècles, Saint-Just s'écriait: "Le bonheur est une idée neuve en Europe"; si, aujourd'hui, le bonheur est une idée neuve dans le monde, c'est en grande partie à l'Europe qu'on le doit. Pour faire de cette idée une réalité, le monde a besoin de l'Europe, qui unit à la sagesse des vieilles nations le dynamisme et la générosité des peuples jeunes.

Ainsi donc, au moment où commencent vos travaux, je peux vous dire ma certitude qu'ils seront féconds et aboutiront à des résultats fructueux pour le développement alimentaire et agricole non seulement de vos pays, mais aussi de maints pays d'autres régions.

Je ne voudrais pas conclure sans renouveler au Gouvernement de la Roumanie l'expression de notre gratitude pour sa merveilleuse hospitalité, ni sans vous remercier tous de votre aimable attention.

Déclaration de M. J. Stamochnik, Secrétaire exécutif
de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

C'est avec un très vif plaisir que je prends la parole devant cette Conférence qui, à mon avis, représente une preuve supplémentaire de la coopération excellente et fructueuse entre la FAO et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe; outre le fait que les secrétariats des deux organisations ont uni leurs efforts pour préparer la documentation de base nécessaire à la Conférence, je suis persuadé aussi que le choix des principaux thèmes de discussion augure très favorablement de notre coopération future.

Monsieur le Président, je suis également très heureux de me retrouver dans votre pays, qui a offert il y a deux ans à notre Commission, dans cette même salle, une hospitalité tout aussi magnifique que celle dont nous bénéficions aujourd'hui. Je suis certain, Monsieur le Président, que votre pays a beaucoup à nous donner. La façon dont il a progressé par des voies équitables - aussi bien sur le plan national qu'international - suscite l'admiration universelle. Nous espérons tous tirer une leçon de votre expérience.

Monsieur le Directeur général, c'est également un plaisir pour moi de vous suivre sur cette tribune. C'est la première fois, depuis votre élection à ce poste de haute responsabilité, que nous apparaissions ensemble dans une instance internationale. J'ai beaucoup admiré, ce matin, votre attitude peu conventionnelle, mais directe et très courageuse, et je suis persuadé que les opinions que vous avez exprimées avec autant de franchise seront utiles aux gouvernements, quand ils auront à prendre des décisions de grande portée sur des questions telles qu'une réorganisation, sous l'angle économique, des Nations Unies. J'éprouve également une grande admiration pour votre dynamisme et pour la détermination avec laquelle vous imprimez un nouvel élan à l'Organisation que vous dirigez. Je vous souhaite un plein succès dans cette entreprise.

Avec votre permission, je voudrais formuler au début de cette Conférence quelques observations assez personnelles sur les principaux sujets que vous aurez à discuter. Vous avez décidé d'axer essentiellement vos débats sur deux questions - le développement agricole des pays européens en voie d'expansion économique et des régions d'Europe les plus défavorisées, ainsi que la planification de l'utilisation des terres et la demande future de ressources en terres. Dans notre région, ces deux questions sont très étroitement liées. Je considère, en outre, comme une coïncidence extrêmement opportune le fait que ces deux questions majeures soient examinées dans le contexte d'une évolution globale extrêmement importante qui s'est exprimée à l'occasion de diverses conférences internationales au cours des dernières années: en premier lieu, la Conférence mondiale sur la population, là encore à Bucarest, suivie de la Conférence mondiale de l'alimentation (Rome), puis des conférences sur l'industrialisation à Lima, sur l'habitat à Vancouver, sur l'emploi à Genève, ainsi que de la conférence mondiale sur le commerce et le développement à Nairobi. Toutes ces conférences importantes réparties sur un certain nombre d'années ont abouti à une nouvelle approche au problème du développement, qui constitue plus que jamais un défi à notre civilisation.

Je pense également, Monsieur le Président, que vous bénéficiez à la présente Conférence d'un climat favorable ici, en Europe, du fait que votre réunion vient à la suite de la Conférence sur la sécurité et la coopération, qui a été couronnée de succès. Ainsi que vous le savez, l'Acte Final d'Helsinki a confié à la Commission économique pour l'Europe un certain nombre de tâches importantes visant à la mise en oeuvre multilatérale des mesures économiques adoptées lors de cette Conférence. Nous souhaitons vivement unir nos efforts à ceux de toutes les autres organisations internationales - et en premier lieu la vôtre - pour appliquer dans la mesure du possible sur une échelle multilatérale les décisions de cette Conférence historique.

Monsieur le Président, laissez-moi vous exposer très brièvement la façon dont je conçois l'essentiel des deux problèmes qui vous sont soumis aujourd'hui. J'envisage ces problèmes dans le contexte de la région de la CEE qui, ainsi que vous le savez tous, est plus vaste que la région européenne de la FAO, car elle englobe également l'URSS et couvre tous les pays européens. Elle traverse aussi l'océan puisqu'elle comprend les Etats-Unis d'Amérique et le Canada. En fait, elle compte pratiquement les pays les plus développés du monde; mais, ainsi que vous l'avez fait remarquer à juste titre ce matin, elle n'est pas homogène car il existe de grandes différences dans le stade de développement, l'ampleur de l'économie nationale et le cadre institutionnel des pays faisant partie de la CEE.

L'un des traits saillants de notre région au cours des 25 dernières années a été, comme dans le monde entier d'une façon générale, l'essor démographique. A la fin de la guerre, la population totale des pays appartenant à la Commission économique ne dépassait guère 750 millions de personnes. Elle atteint aujourd'hui un milliard. Il est intéressant de noter que ces 250 millions supplémentaires n'ont pas augmenté directement la pression sur les terres agricoles, mais que l'essor des populations urbaines a été proportionnellement bien plus rapide que celui des populations rurales. Telle a été la conséquence de l'une des plus grandes contradictions dont l'histoire économique se souvient. L'Europe occidentale a connu le phénomène suivant: l'emploi agricole pendant cette période a diminué de 3,5 pour cent tandis que la productivité par personne dans le secteur de l'agriculture a fait un bond extraordinaire de 5,6 pour cent. Ainsi l'ensemble de la production agricole en Europe occidentale s'est accrue de plus de 2 pour cent par an, tandis que la main-d'oeuvre agricole a diminué. Il en a été de même en Europe orientale et en URSS. On a assisté à une baisse de 1 pour cent de la population agricole, qui s'est accompagnée d'un accroissement de 4,1 pour cent de la productivité - d'où un accroissement net de la production totale. Tel a été le cas également aux Etats-Unis où la main-d'oeuvre agricole est passée de 23 millions en 1950 à 10 millions seulement l'année dernière. Le fait que le secteur de l'agriculture ait de moins en moins besoin de main-d'oeuvre en raison des améliorations technologiques a eu des répercussions spectaculaires sur la densité des villes. On a assisté à un essor généralisé de l'urbanisation et les terres agricoles ont été absorbées petit à petit par les villes. La population urbaine a augmenté à un point tel que, si à la fin de la guerre elle n'atteignait pas 500 millions - d'après les statistiques disponibles - de nos jours les citadins se chiffrent déjà à 800 millions et, d'ici 1985, ils atteindront probablement le milliard. Plus de la moitié de l'accroissement des populations urbaines est imputable à l'exode rural et seule l'autre moitié est due à l'essor démographique.

Les incidences de l'urbanisation et de l'industrialisation qui l'accompagnent ne se limitent pas uniquement à l'utilisation des terres pour la construction urbaine - et ce, en raison de la mobilité croissante de nos sociétés. Si l'on regarde les chiffres enregistrés en 1960 pour l'ensemble de la région CEE, Europe et Amérique du Nord, on s'aperçoit que le nombre de voitures circulant sur les routes était de 100 millions, alors que maintenant il a plus que doublé. Les voitures nécessitent non seulement un espace de parking, mais aussi une infrastructure de transport et un réseau routier; par conséquent, le développement des transports a affecté très profondément le caractère accessible de la terre. Cette nouvelle facilité d'accès aux terres leur a donné une qualité et une dimension nouvelles, qui ont abouti entre autres au phénomène massif du tourisme - autre élément de revendication sur la terre.

Cette évolution a eu pour résultat ultime le phénomène suivant: alors qu'auparavant les demandes de terres émanaient essentiellement de l'agriculture et de la foresterie, elles proviennent maintenant d'un bien plus grand nombre de secteurs - urbanisme, industrie, transport, résidences secondaires, tourisme, etc...

La période de l'après-guerre a été caractérisée par l'absence de coordination dans l'utilisation des terres, chaque secteur s'efforçant d'atteindre ses objectifs particuliers, ayant ses propres buts et critères et ignorant les besoins concurrents des autres secteurs. Ce manque de coordination a donné lieu à de nombreux conflits et divergences, non seulement d'ordre économique ou juridique, mais aussi d'ordre social. Ce point me permet de faire la liaison avec votre autre sujet de discussion, à savoir les problèmes des pays en développement et des régions moins favorisées dans notre région - problèmes qu'illustre bien le verset de la Bible:

“A ceux qui ont déjà, il sera donné encore plus.....”

La croissance tend à se concentrer dans les poches, les centres ou les pôles de croissance, plus particulièrement si aucune mesure n'est prise délibérément par l'homme, notamment sous la forme d'une politique gouvernementale réfléchie. Sa tendance naturelle est à la concentration plutôt qu'à la répartition. Aujourd'hui, après 25 années de croissance économique spectaculaire dans notre région, nous nous trouvons confrontés avec une multitude de problèmes - problèmes d'environnement, problèmes sociaux, techniques, culturels, etc. - qui jettent un doute sur nos réalisations passées ou laissent à penser qu'il pourrait exister ce que certains appellent des "limites à la croissance économique". Si nous voulons supprimer ces limites ou dissiper ce doute et ouvrir la voie à un développement économique ultérieur, il nous faut adopter une nouvelle approche au développement qui ne soit pas exclusivement économique. Ce qui importe, ce n'est pas seulement l'ensemble des biens et services d'un point de vue statistique, mais la façon dont ils sont distribués et leur incidence sur le bien-être de l'humanité. C'est pourquoi nous accordons aujourd'hui une place bien plus grande aux effets secondaires du développement économique.

Dans ces conditions, l'agriculture ne pourra suivre à l'avenir le même schéma que par le passé. Nous pouvons supposer que les tendances de productivité se poursuivront. Mais elles n'oeuvreront pas spontanément pour une répartition plus équitable. L'agriculture ne peut à elle seule résoudre les problèmes des pays et des régions les moins favorisés. Il ne suffit pas de procéder à une répartition du revenu après que celui-ci ait été produit, mais il s'agit plutôt de mieux distribuer tout d'abord l'emploi et les possibilités de gain. D'autres secteurs doivent apporter leur contribution et la tâche de l'agriculture doit être coordonnée avec d'autres.

Je suis donc persuadé, Monsieur le Président et Monsieur le Directeur général, que nous nous trouvons aujourd'hui devant l'un des défis les plus importants pour les organisations internationales. Nous devons conjuguer nos efforts. Certes nous avons eu raison de poursuivre nos efforts personnels dans des directions souvent distinctes, mais après une longue période d'analyse, il nous faut maintenant opérer la synthèse. Nous devons opter pour une ligne d'action ayant un caractère multidisciplinaire et intersectoriel. Il me semble donc que les problèmes que nous examinerons à la présente Conférence sont, par excellence, des problèmes qui appellent une action concertée de la part des différentes organisations internationales. Vous avez préconisé une meilleure coordination à l'échelle nationale et internationale et je suis pleinement d'accord avec vous, mais je pense également que "charité bien ordonnée commence par soi-même" et j'estime donc qu'il incombe aux organisations internationales de donner l'exemple d'une bonne coordination à l'échelle mondiale. J'espère que les débats de cette Conférence aboutiront à une initiative ou à un engagement de grande envergure sur le plan international, ayant pour objectif non seulement d'étudier les problèmes d'utilisation des terres et les questions qui s'y rattachent dans les pays et les régions en développement moins favorisés, mais aussi de prendre les mesures voulues à l'échelle mondiale. Il faut aborder la planification plus rationnelle de l'utilisation des terres dans une optique d'ensemble, c'est-à-dire associer les politiques touchant l'économie, l'environnement, les problèmes sociaux et l'aménagement de l'espace. Nous ne disposons pas encore de la base nécessaire à cette fin: nous manquons de données statistiques comparables et de méthodes éprouvées et nous ignorons les incidences sur le plan international.

En donnant l'impulsion à une telle action internationale, vous répondrez non seulement à l'attente générale à la suite de la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale, mais vous concrétiserez, j'en suis persuadé, les recommandations adoptées par les chefs de gouvernement et d'Etat dans l'Acte Final d'Helsinki, lorsqu'ils ont demandé une sécurité accrue au moyen de la coopération économique.

C'est dans cet esprit, Monsieur le Président, que je vous sais gré de m'avoir donné la possibilité de prendre la parole; je souhaite à tous les membres de cette assemblée et au Directeur général le plein succès de leur entreprise.

Considérations de la délégation de la Roumanie
concernant la place et le rôle de la FAO dans l'élargissement de la
coopération générale européenne dans le domaine agro-alimentaire

Base pour une éventuelle recommandation de la Conférence régionale.

I. La Roumanie attache une attention particulière aux problèmes agro-alimentaires et considère que des solutions viables et durables ne peuvent être conçues que dans le cadre des mesures visant à l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

Tout comme d'autres pays, la Roumanie se prononce pour l'engagement ferme, effectif et direct de la FAO, par des mesures et des actions concrètes, pour mettre en pratique les recommandations de la Conférence mondiale de l'alimentation et de la VIIème session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

C'est à l'Europe que reviennent des responsabilités spécifiques. Par l'importance et l'influence qu'elle a gardé et garde encore dans la vie de l'humanité, par la place qu'elle détient dans la production et les échanges commerciaux, l'Europe joue un rôle particulier tant dans la promotion du progrès et de la civilisation dans le monde entier que dans le maintien d'un climat de détente, de confiance et de collaboration permettant de résoudre les grands problèmes auxquels se trouve confrontée l'humanité, y compris les problèmes agro-alimentaires.

C'est que les nations européennes ainsi que les autres Etats et peuples du monde entier bénéficient des réalisations de l'Europe.

II. Dans ce cadre, un rôle tout à fait particulier revient à l'amplification et à la diversification des relations de coopération dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation entre les Etats européens, tant sur la voie bilatérale que sur celle multilatérale - surtout par l'intermédiaire de la FAO, qui peut et doit apporter une contribution importante à la solution des problèmes respectifs. Bien que les efforts individuels déployés par les pays européens constituent la base de la solution des problèmes, il est absolument nécessaire que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture attache, à l'avenir, une plus grande attention à la zone européenne. Il s'avère donc nécessaire que la FAO tienne compte, dans les mesures et les actions qu'elle aura à entreprendre au niveau du continent, des réalités de cette région et du fait qu'il existe en Europe aussi bien des pays extrêmement développés que des pays en développement, ces derniers exigeant que l'on accorde une attention particulière au développement de leur agriculture.

Partant de la constatation figurant dans l'Acte Final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, selon laquelle une coopération économique entre les pays européens est de nature à stimuler leur progrès économique et social, ainsi que de la recommandation visant à exploiter pleinement, pour favoriser cette coopération, les possibilités offertes par les organisations internationales, la Roumanie souligne la nécessité de la participation effective de la FAO à la mise en oeuvre des dispositions spécifiques de ce document. Il est donc nécessaire que la FAO travaille en étroite collaboration avec les autres organismes du système des Nations Unies et tout d'abord avec la Commission économique pour l'Europe.

La contribution accrue de la FAO au développement de la coopération inter-européenne dans le domaine de l'agriculture, à la solution des problèmes auxquels doivent faire face les pays de la zone dans cet important secteur de leur économie, exige une meilleure organisation sur place, l'accroissement du rôle des organismes de la FAO au niveau européen, et en premier lieu, celui des conférences régionales et du Bureau régional pour l'Europe. Selon

l'opinion de la Roumanie, les conférences régionales devront être en mesure de prendre des décisions effectives, de nature à répondre aux exigences d'intérêt général des pays de la région. En même temps, le Bureau régional devra être renforcé, de façon à devenir un organisme opérationnel et efficient, proposant des mesures concrètes aux problèmes auxquels ces pays sont confrontés.

III. Domaines concrets d'activité au niveau européen

Tout en jugeant extrêmement positives les mesures proposées par le Directeur général de la FAO et adoptées par le Conseil de l'Organisation, en juillet dernier, en ce qui concerne la réorganisation de la FAO et une nouvelle orientation de ses activités futures vers des mesures concrètes et opérationnelles qui doivent contribuer directement à la solution des problèmes alimentaires, la Roumanie est d'avis que pour l'Europe, les domaines d'action prioritaires - notamment ceux de la FAO - doivent s'établir comme suit:

1. Dans le domaine de l'augmentation et la modernisation de la production végétale:

- la mise à disposition de certaines variétés de plantes et d'hybrides d'une grande productivité;
- la fertilisation des cultures par des engrais organiques et inorganiques;
- la mécanisation, sur une vaste échelle, des travaux agricoles, tout d'abord pour les céréales, les cultures maraîchères et les plantes industrielles ainsi que pour l'arboriculture et la viticulture;
- l'organisation et le développement de la production de fruits et légumes dans des exploitations spécialisées, ayant la possibilité d'obtenir des produits frais, sur une plus longue période au cours de l'année.

2. Dans le domaine de la production animale

- le développement de la production zootechnique dans des complexes et exploitations zootechniques spécialisées;
- la mécanisation des travaux relatifs à l'élevage;
- l'organisation de la production de fourrages pour le secteur zootechnique;
- l'intégration de la production zootechnique et de l'industrie de transformation des produits;
- le développement des races à rendement élevé et l'exploitation maximale de toutes les zones à potentiel agricole (y inclus les zones de montagne).

3. Dans le domaine des machines et des outillages nécessaires à l'agriculture

- le développement de la production des moyens techniques de nature à permettre la mécanisation complète de tous les travaux agricoles;
- la production de nouvelles machines de grande capacité, ayant pour résultat un changement radical du caractère du travail agricole et une augmentation de la productivité et de la production.

4. Dans le domaine des améliorations foncières - irrigation, planification et utilisation rationnelle des terres agricoles et des ressources en eau

- l'organisation des activités relatives à l'élaboration de projets, ainsi qu'à l'exécution, l'exploitation et l'entretien des ouvrages de remise en état des terres et d'irrigation;
- l'utilisation rationnelle des ressources en eau;
- le choix des solutions les plus aptes à assurer une meilleure efficacité économique dans le domaine de l'irrigation;
- l'organisation de la production en vue d'appliquer les cultures irriguées;
- la prospection des ressources foncières, l'estimation du potentiel actuel des terrains et du potentiel à aménager dans la région européenne;
- la planification des travaux d'amélioration foncière en vue d'augmenter la capacité de production des terrains faiblement productifs et de valoriser les terrains devenus complètement improductifs;
- l'aménagement du territoire et l'aménagement antiérosion des terrains en pente;
- l'aménagement et l'amélioration des sables, des sols sablonneux, salins et alcalins;
- la lutte contre les inondations et contre l'excès d'eau;
- la lutte contre les effets de la sécheresse par la corrélation des travaux et des systèmes d'irrigation avec les travaux d'aménagement du territoire et d'amélioration des sols.

5. Dans le domaine de la recherche scientifique et l'utilisation de ses résultats dans la production agricole

- le développement de la recherche en vue de la production de variétés et d'hybrides à grand rendement et adaptables aux conditions pédo-climatiques spécifiques à chaque pays;
- la réalisation, en collaboration, d'essais comparatifs des variétés et des hybrides en vue de leur amélioration;
- l'utilisation sélective du matériel biologique végétal et animal, afin d'augmenter la production végétale et animale;
- le développement des principales cultures et espèces animales, par la coopération internationale des réseaux de recherche scientifique;
- le développement et le perfectionnement d'un système moderne d'information scientifique.

6. Dans le domaine de la formation des cadres agricoles

- l'échange de cadres intermédiaires en vue de leur faire suivre des cours dans des instituts supérieurs spécialisés;
- le perfectionnement des cadres supérieurs dans les unités de production, afin de se familiariser avec des technologies spécifiques;
- l'échange de professeurs et de spécialistes, de matériel documentaire, de publications et de manuels didactiques.

7. Dans le domaine du commerce des produits agro-alimentaires

La nécessité de prendre de nouvelles mesures visant à libéraliser largement le commerce des produits agro-alimentaires, à éliminer ou à réduire de façon considérable les obstacles tarifaires et non tarifaires, qui empêchent le déroulement normal du commerce entre tous les pays du monde et qui affectent surtout les exportations des pays en développement.

La FAO peut et doit même contribuer à l'élimination des risques d'excédents ou de pénurie, sur le marché international, des produits agricoles, tout particulièrement des produits de base (céréales, viande, lait), soutenant ainsi les efforts visant à stabiliser les marchés.

IV. La Roumanie accueille favorablement la proposition concernant un programme complexe lancé par la FAO, portant sur le développement de l'agriculture dans le monde et suggère que cette action soit constituée par une multitude de programmes au niveau des régions et même des sous-régions, dans des domaines spécifiques. L'utilisation, dans une plus grande mesure, des instituts nationaux et des possibilités des pays européens sera toujours nécessaire à la réalisation de ces programmes.

La Roumanie pourrait apporter une contribution accrue à la production de graines- variétés et hybrides - à la recherche scientifique, ainsi qu'à l'aménagement et à l'exploitation des travaux d'irrigation.

M-90

M/K2500/F/12.76/1/350